

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSE D'AGE ET PAR SEXE.....	191
TABLEAU 2 : OBJET CENTRAL DES GROUPES TONTINIERS ENQUETES :..	206
TABLEAU 3 : EXISTENCE OU NON DE STATUT ET REGLEMENT INTERIEUR DANS LES TONTINES.....	207
ENQUETEES.....	207
TABLEAU 4 : MONTANTS MOYENS DE DROIT D'ADHESION PAR LOCALITE ET PAR MEMBRE EXPRIMES EN EUROS. ....	208
TABLEAU 5 : MOYENS D'INFORMATION DES MEMBRES DES TONTINES ENQUETEES. ....	209
TABLEAU 6 : MODES D'ATTRIBUTION DES TOURS DE GAIN DANS LES TONTINES ENQUETEES.....	214
TABLEAU 7 : ORIGINES DES RESSOURCES DES GROUPES TONTINIERS ENQUETES.....	216
TABLEAU 8: EXISTENCE D'UN COMPTE DANS UNE BANQUE OU UNE CAISSE D'EPARGNE.....	217
TABLEAU 9 : EXISTENCE D'UNE CAISSE DANS LES TONTINES ENQUETEES. ....	218
TABLEAU 10 : PRINCIPAL DETENTEUR DE LA CAISSE DES TONTINES PAR LOCALITE.....	219
TABLEAU 11: LES INFRASTRUCTURES DONT DISPOSENT LES GROUPES TONTINIERS ENQUETES. ....	220
TABLEAU 12: OCTROI DES CREDITS PAR LES GROUPES TONTINIERS.....	222
TABLEAU 13 : USAGE DES CREDITS ACCORDES PAR LES TONTINES AUX MEMBRES.....	223
TABLEAU 14: CONNAISSANCE D'UNE BANQUE OU D'UN EMF SELON LE SEXE.....	231
TABLEAU 15 : CONNAISSANCE D'UNE BANQUE OU D'UN EMF SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	231

TABLEAU 16: EPARGNE DANS UNE BANQUE OU UN EMF SELON LE SEXE .....	232
TABLEAU 17 : EPARGNE DANS UNE BANQUE OU UN EMF SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	233
TABLEAU 18 : REVENU, EPARGNE ET THESAUURISATION EN EUROS.....	233
TABLEAU 19: UTILISATION DES CREDITS OCTROYES PAR LES TONTINES SELON LE SEXE.....	236
TABLEAU 20 : UTILISATION DES CREDITS OCTROYES PAR LES TONTINES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	236
TABLEAU 21 : RAISONS POUR LESQUELLES LES POPULATIONS EPARGNENT HABITUELLEMENT SELON LE SEXE. ....	237
TABLEAU 22: RAISONS POUR LESQUELLES LES POPULATIONS EPARGNENT HABITUELLEMENT SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	238
TABLEAU 23 : RAISONS POUR LESQUELLES LES POPULATIONS ONT EPARGNE EN 2003 SELON LE SEXE.....	241
TABLEAU 24 : RAISONS POUR LESQUELLES LES POPULATIONS ONT EPARGNE EN 2003 SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	242
TABLEAU 27 : MATRICE DE CORRELATION DES VARIABLES EXPLICATIVES .....	254
TABLEAU 28 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ESTIMATIONS SUR LES VILLAGES ETUDIES.....	255
TABLEAU 29: ESTIMATIONS EN PSEUDO-PANEL A PARTIR DES DONNEES DE L'ECAM II .....	257
TABLEAU A1 : REVENUS ET COUTS DE PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS OBTENUS .....	322
TABLEAU A2: TEST DE COMPARAISON ENTRE FETBA ET BANGANGTE.	340
TABLEAU A3 : TEST DE COMPARAISON ENTRE FETBA ET BAZOU. ....	340
TABLEAU A4 : TEST DE COMPARAISON ENTRE FETBA ET BATOUFAM....	340

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : DIAGRAMME DES COMPOSANTES SUR L'OBJET CENTRAL DES GROUPES TONTINIERS ENQUETES.....	224
GRAPHIQUE 2 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES .....	226
GRAPHIQUE 4 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES .....	228
GRAPHIQUE 5 : CERCLE DE CORRELATION ENTRE DIFFERENTS TYPES D'EPARGNE ET LE REVEN.....	234
GRAPHIQUE 6 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES .....	235
GRAPHIQUE 7 : DIAGRAMME DES COMPOSANTES SUR LES MOTIVATIONS HABITUELLES DE L'EPARGNE.....	239
GRAPHIQUE 8 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES .....	240
GRAPHIQUE 9 : DIAGRAMME DES COMPOSANTES SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES LES GENS ONT EPARGNE EN 2003 .....	243
GRAPHIQUE 10 : HISTOGRAMME DES VALEURS PROPRES .....	244

## RESUME

L'objet de cette thèse est de cerner les activités des banques et des Etablissements de Micro Finance (EMF) et d'apprécier le rôle des tontines dans la collecte de l'épargne et la distribution du crédit informel en milieu rural au Cameroun.

Nos enquêtes nous ont menés dans quatre villages (Fetba, Bazou, Bangangté, Batoufam) de l'ouest-Cameroun et nous ont fait comprendre progressivement que l'absence d'une banque de développement, l'inefficacité des banques classiques et des EMF, ont joué défavorablement sur la baisse de la pauvreté en milieu rural. En outre, l'échec de ces institutions financières a favorisé la dynamisation des tontines dans les villages et a conféré à celles-ci une telle légitimité au point que, dans le court ou le moyen terme, le système financier informel pourrait être paradoxalement une alternative au système financier formel. La thèse propose l'homogénéisation des systèmes financiers informel et formel pour aboutir à un équilibre financier dans le long terme au Cameroun.

La thèse parvient à la conclusion que pour aboutir à cette homogénéisation, le système financier informel sous certaines conditions évolutives (alphabétisation, formation, information économique...), serait à même d'aller vers le système financier formel pour assurer son propre équilibre et par la suite pour contribuer à la dynamique du système financier classique. Le système financier formel devrait aussi aller vers le système financier informel en se dépouillant de ses propres pesanteurs (insuffisance des liens entre les banques, les EMF et les paysans...).

Tous ces efforts conjugués devraient favoriser une véritable intégration des systèmes financiers avec un regard rassurant vers les investissements productifs de long terme, en ville comme en campagne.

## INTRODUCTION

L'étude sur la mobilisation de l'épargne au Cameroun, particulièrement au niveau des villages, repose sur le constat de la pauvreté des populations rurales (49% dans ce milieu contre 22% dans le milieu urbain<sup>1</sup>). Cette situation désastreuse est liée en grande partie à :

l'absence de banque de développement depuis la liquidation du Fonds National de Développement Rural (FONADER) en 1990 ;

un déséquilibre dans la distribution du crédit issu de l'épargne ;

la rareté et le caractère dérisoire des financements privés alloués aux projets de développement et aux investissements dans le milieu rural.

Face à ce constat que font véritablement sur le terrain les banques classiques, les EMF, chargés de la mission globale d'encourager l'investissement privé à travers l'octroi des crédits ou d'éradiquer la misère, de restaurer l'équilibre dans le financement de l'économie nationale, d'inciter la croissance et de participer au développement dans les villes et les campagnes en particulier ?

Quelles stratégies utilisent ces institutions de la finance pour atteindre leurs objectifs et comment s'y prennent-elles ? Qu'est ce qui ressort effectivement de leurs actions sur le terrain en l'occurrence en milieu rural ?

Nous essayerons de lever un pan de voile en considérant ces institutions, au plan de leurs forces, de leurs faiblesses et de leurs spécificités sur le terrain.

Les banques classiques développent des aspects positifs. Elles accordent des crédits en créditant des comptes. Elles créent de la monnaie qu'elles prêtent. Elles n'ont pas besoin d'en disposer au préalable. Elles ne « perdent » rien jusqu'à ce qu'il y ait retrait et qu'elles soient obligées de rembourser le dépôt en billets.

Les flux monétaires dans ces banques sont relativement stables et dépendent de l'usage que font les clients du crédit accordé, illustré par des chèques des billets. Ces flux dépendent encore du rythme des dépenses et recettes des agents économiques.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, WDI 2007.

Au-delà des signaux d'éclat, les banques présentent des problèmes de fond. Ils se résument pour l'essentiel dans la faiblesse du système bancaire. En effet, ce système trempé dans une spéculation où la recherche du seul intérêt des banques est l'objectif principal, n'est guère sensible aux besoins financiers de l'économie nationale. Dans le système financier formel actuel, les paysans pourtant majoritaires, sont une catégorie sociale pauvre, dépourvue de garantie.

En scrutant le système financier camerounais (qui a traversé une période de crise économique profonde entre 1985 et 1994), le plus lourd handicap des banques (en considérant le financement de l'activité paysanne), *réside de nos jours dans l'inexistence de banque de développement*. Avec la dissolution du FONADER, ce système se trouve amputé du maillon dont le rôle essentiel est le financement des projets ruraux...

A côté de cette faille profonde dans le système, due à l'inexistence de banque de développement, les banques à vocation commerciale comme leur appellation l'indique, ne sont guère disposées ni aptes pour assurer le financement de petits projets paysans aléatoires, peu rentables et en plus très coûteux pour être réalisés par elles. *L'espace géographique occupé par les banques au Cameroun est limité, à cause de la recherche du seul profit. Ces institutions ne couvrent que 10% du territoire national et ne sont localisées que dans les villes.*

Les paysans face à cette incapacité des banques de pouvoir financer leurs projets, ne cessent de se plaindre du manque de produits bancaires adaptés à leur environnement. Ils ne cessent aussi de se plaindre, tout naturellement du taux d'intérêt hors norme que leur proposent ces banquiers (dans les cas rarissimes où ceux-ci sont intéressés par des projets ruraux) à travers des succursales ou guichets ambulants en nombre réduit, ouverts dans certains chefs lieu de départements du pays. Ces taux d'intérêt sont véritablement suicidaires comparés :

- aux faibles revenus agricoles ;
- au caractère fragile des activités exercées en milieu rural (agriculture et élevage de subsistance, artisanat...);

- au délai de cinq ans que cela suppose (du défrichage à la récolte en passant par le labour), pour un champ de palmiers à huile, devant entrer en phase de production par exemple ;

- au délai que cela prend par rapport à la vente des produits de la récolte.

Bien qu'en état de surliquidité, les banques commerciales développent paradoxalement une politique discriminatoire, réduisent leurs activités aux grands centres urbains et marginalisent d'une manière générale, la majorité des camerounais (Classes moyennes des villes, petits commerçants, artisans et surtout paysans), qui constituent cependant la force créatrice de la société. En creusant plus profondément, la mission première des banques commerciales ne leur recommande pas de financer les activités qui ne leur rapportent pas suffisamment de marges bénéficiaires.

Autres déséquilibres liés aux banques privées en considérant le monde rural.

Si d'aventure, ces banques s'engagent dans la gestion de petits comptes d'épargne ou de dépôts susceptibles d'appartenir aux populations rurales, ces institutions risqueraient fortement de s'asphyxier. En effet, même si ces comptes étaient nombreux, le montant des sommes déposées serait faible et l'importance des retraits entraînerait d'énormes frais de gestion. Les conditions d'implantation de guichets bancaires en zone rurale sont onéreuses. Conséquence, la mobilisation de l'épargne informelle est coûteuse. En conclusion, l'installation de multiples guichets en milieu rural apparaît en fin de compte, au niveau des banques, comme une aventure financière dont la rentabilité est incertaine.

Les banques traditionnelles ont des coûts de fonctionnement assez élevés et ne s'intéressent à juste titre qu'aux grands comptes (grandes entreprises privées et l'Etat, entreprises de taille moyenne et particuliers...). Conséquence, elles préfèrent financer les opérations commerciales, localisées la plupart du temps en ville, par le biais des crédits de court terme.

Le rationnement drastique du crédit opéré par les banques, les amène à être virtuellement en situation de surliquidité. La vérité est que dans le sens de se sécuriser, ces banques privent leurs économies nationales des ressources (que les nationaux ont pourtant secrétées et dont ils ont besoin dans le court, le moyen ou le long terme), en plaçant leurs excédents sur le marché monétaire international.

Les banques traditionnelles au Cameroun, sont une organisation financière importée qui reproduit la rationalité capitaliste. Pour la plupart, elles ont une double origine : la colonisation et la multinationalisation. La rationalité des banques est déterminée par celle du système économique capitaliste d'où elles viennent. Liée à l'essence du profit, cette rationalité à laquelle les banques obéissent, rend difficile la mobilisation de l'épargne informelle.

En Afrique centrale, pour accéder au crédit en ce qui concerne certaines catégories d'agents économiques, la politique du crédit de la Banque des Etats de L'Afrique Centrale (BEAC) est source d'exclusion. Cette politique développe les normes qui expliquent la réticence des banques commerciales vis-à-vis des agents économiques informels ou à faibles revenus. La politique du crédit de la BEAC ne peut traduire la rationalité du système socio-économique précapitaliste. Cette politique a longtemps secrété le savoir-faire (acquis et expérimenté des experts occidentaux), matérialisé à l'époque par le rôle de la Banque de France dans l'activité de la BEAC et aujourd'hui par celui de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Au Cameroun, les techniques bancaires constituent un obstacle majeur à l'accès au crédit surtout pour les couches sociales pauvres. Il en résulte une marginalisation des agents informels, notamment du monde rural. Si les activités économiques de campagne sont un handicap certain ne permettant pas aux paysans d'absorber l'épargne du système bancaire sans inconvénient, d'un autre point de vue, l'inadaptation des méthodes bancaires a conduit à l'échec des banques en milieu paysan. Il apparaît dès lors indispensable et urgent pour les agents économiques de l'informel, d'aller chercher leur équilibre financier ailleurs... dans les EMF ou les tontines communément appelées : Associations Rotatives d'Epargne et de Crédit (AREC).

En considérant les EMF, certains d'entre eux développent des mécanismes financiers qui intègrent des valeurs propres à une communauté ou à un village. En parcourant la vie des EMF, leur émergence est un prolongement de la finance informelle en tant que mécanisme qui se veut en mutation. Ces structures regorgent des variétés de produits innovants qui se résument en fonds de secours mutuel, money bip, transfert de fonds, collecte de fonds par leurs guichets ambulants... et sont bien perçus par la clientèle de petits porteurs.



Au-delà de ces aspects positifs, au sein des EMF il se développe de nombreux points d'inertie.

Ces établissements financiers sont limités dans leur activité principale d'octroi de crédit. Ils accordent du crédit en « donnant » de l'argent en billets ou en chèques. Ils ne créent pas de la monnaie. Ils doivent en avoir avant de la prêter. D'autre part, ils doivent être remboursés s'ils ne veulent pas être contraints sans délai de cesser leurs opérations.

D'un autre point de vue, les EMF dans leur ensemble, brillent par la mauvaise gestion des fonds collectés au niveau des agents économiques. Ceci est illustré par des détournements massifs. En considérant leur mission sur le terrain, ces structures sont la plupart du temps inefficaces, inorganisées et surtout dépourvues de professionnalisme dans la gestion des affaires. L'absence de conformité à la réglementation en vigueur, ne sécurise pas aussi l'épargne dans ce secteur.

En nous référant à leur évolution, les banques et les EMF appartiennent malheureusement dans leur ensemble, à l'ordre du développement transféré. Ils ont une configuration occidentale dont ils sont d'ailleurs dépendants. A ce titre, ils obéissent à une rationalité extérieure qui ne profite pas suffisamment aux populations locales.

Dans la pratique, ces institutions financières classiques sont loin d'assumer les fonctions qui sont les leurs. Par rapport à ce constat, les raisons sont à la fois subjectives et objectives. Face aux exigences du monde rural, le système financier formel est inadéquat, car il joue défavorablement sur le développement économique et social des paysans avec des effets pervers ressentis au niveau national.

Les stratégies classiques déployées dans la mobilisation de l'épargne et la distribution du crédit en milieu paysan au Cameroun, nous conduisent vers un constat clair. Les EMF au même titre que les banques y ont montré leurs limites. Ces échecs successifs des institutions officielles de financement en milieu rural ont au fil des ans non seulement amené les populations rurales à se réorganiser autour des tontines... mais ils ont aussi favorisé de façon systématique la mutation, l'éclosion, la multiplication et l'enracinement de ces tontines dans les villages.

Avec la dynamisation des tontines il est intéressant de voir comment :

- s'organisent nos villages par rapport au financement de leurs projets ;
- les paysans se battent pour améliorer leurs conditions et leur niveau de vie ;

Notre étude a nécessité un cadre théorique, mais nous avons également fait une enquête dans la localité de Fetba et trois autres villages de la province de l'ouest du Cameroun à savoir : Bazou, Bangangté et Batoufam pour mieux appréhender les problèmes en présence.

Le thème de recherche intitulé : « Epargne, tontines et crédit informel en milieu rural africain. Cas de Fetba et de trois villages avoisinants dans l'ouest Cameroun », nous est paru très actuel et important dans la mesure où il constitue une des préoccupations urgentes des pays en voie de développement du point de vue de la croissance économique, du relèvement du niveau et des conditions de vie des populations.

En rapport avec ce thème, le Cameroun a été choisi parmi bon nombre de pays africains parce qu'il est en Afrique noire francophone un de ceux où les pratiques informelles se sont beaucoup développées au cours de ces dernières décennies, tout en faisant l'objet d'un vif intérêt. La Banque Mondiale dans les années 1980 avait estimé que le secteur informel est en passe de mobiliser à peu près les 2/3 des ménages camerounais. Des auteurs comme Heidhues et Weinschenk (1986) qui se sont penchés sur le système financier rural camerounais et Adams (1992) qui est parti de l'expérience camerounaise pour faire une similitude avec d'autres pays en développement, sont arrivés à la conclusion que l'économie informelle gagne largement du terrain dans ce pays.

Autres raisons du choix de notre thème de recherche.

Aucune étude à ce jour, sur la collecte de l'épargne et les tontines concernant les localités de Fetba, Bazou, Bangangté et Batoufam, n'a été abordée. Par ailleurs ces localités présentent des caractéristiques communes (historiques, géographiques, socio-économiques...) propices à la réflexion.

La finance informelle au Cameroun évolue dans un contexte où il n'existe plus de banque de développement, où le secteur bancaire privé n'arrive pas à mobiliser et à institutionnaliser l'épargne en milieu rural et où les EMF du fait de leur timidité et de

leur inorganisation, ne répondent plus de façon efficiente à leur mission de banque de proximité.

Nous avons voulu à travers cette étude, relever les freins au développement économique dans un pays essentiellement agricole comme le Cameroun avec 41% du PIB provenant des activités agricoles (Banque mondiale, 2007). Nous avons voulu à travers cette expérience, comprendre les difficultés des paysans dans les villages et réfléchir avec eux sur des alternatives susceptibles de les éclairer, de les aider à financer leurs projets dans le court, le moyen terme ou le long terme.

Cette thèse est divisée en deux parties.

La première partie est relative à la naissance et à l'évolution de la monnaie, à l'accumulation, à l'épargne et aux tontines. Ici, avant de nous étendre sur les tontines, nous avons d'abord commencé par nous familiariser avec :

- les concepts de paléo monnaie, monnaie... véritables fils conducteurs de l'activité économique ;
- les termes économiques tels que l'accumulation, l'épargne, le revenu... Toutes ces définitions ont été regroupées dans des rappels théoriques.

Le chapitre 1 s'étend sur les concepts de paléo monnaie, monnaie et accumulation. Ce chapitre explique comment l'accumulation suit un processus dynamique. A l'observation, il explique la relation existant entre le comportement d'épargne des bamiléké (peuples de montagnes) et les mécanismes d'accumulation. Il décrit la relation (accumulation – initiation aux comportements d'épargne), notamment à travers l'histoire et les faits dans les quatre villages objet de notre étude.

Le chapitre 2 nous permet de développer le concept de l'épargne, de l'apprécier en fonction de l'environnement économique rural concerné. On examinera aussi dans ce chapitre, les pratiques monétaires et non monétaires, témoignant d'un potentiel d'épargne. Enfin, nous allons y développer le concept de revenu.

Le chapitre 3 se penche sur la notion de consommation. Le chapitre 4 sur la notion du système, et des systèmes formel, semi formel et informel dont les supports respectifs sont les banques, les établissements de micro finance et les tontines. Ce chapitre se referme sur le crédit informel. Le chapitre 5 résume la confrontation entre le système informel d'épargne et de prêts, et le système financier officiel.

La seconde partie de la thèse est une illustration de la collecte de l'épargne, des tontines et du crédit informel dans les quatre villages enquêtés.

Le chapitre 6 porte sur les caractéristiques historiques, géographiques, socio-économiques, culturelles... des villages enquêtés.

Le chapitre 7 s'attarde sur les aspects socio- économiques d'enquêtes relatives aux banques, Coopératives d'Epargnes et de Crédits (COOPEC), Etablissement de Micro finance (EMF) et tontines. Il ne manque pas d'illustrer à travers des tableaux statistiques et une analyse descriptive, les différentes phases qui caractérisent la collecte de l'épargne et la distribution de cette épargne sous forme de crédit. Dans ce chapitre, nous montrons comment sur le terrain, nous avons collecté les informations auprès des groupes tontiniers dans les quatre localités suscitées et comment également nous avons fait une enquête sur les individus appartenant à au moins un groupe tontinier de Fetba, cible principal de notre recherche.

Le chapitre 8 est celui relatif au crédit informel dans le développement. Le chapitre 9 se rapporte à l'analyse de l'enquête auprès des individus. Le chapitre 10 porte sur les déterminants de la possession de l'épargne au Cameroun. Pour renforcer nos capacités d'appréciation, nous nous sommes appuyés dans ce chapitre sur l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM II<sup>2</sup>) qui a eu lieu en 2001. Les méthodes utilisées pour mener notre démarche reposent sur l'analyse discriminante, l'analyse des correspondances multiples et l'analyse économétrique.

Toute cette démarche permet pour nous de mesurer la portée de l'épargne au village et de pouvoir faire des recommandations de politiques économiques.

La thèse parvient à la conclusion que les échecs des banques et EMF ont consacré une telle légitimité aux tontines de telle sorte que, dans le court ou le moyen terme si rien n'est fait, le système financier informel pourrait être paradoxalement une alternative au système financier formel. La morosité du paysage financier formel aura

---

<sup>2</sup> Tout comme la première enquête (ECAM I) qui a eu lieu en 1996, et comme la troisième (ECAM III) qui aura lieu en 2008, (ECAM II) est un outil de décision et de développement économique dont les résultats sont destinés à inciter la relance du développement économique et le bien-être social au Cameroun.

entériné une telle évolution. La finance informelle pourrait constituer à terme, et sous certaines conditions évolutives, une base efficace de collecte de l'épargne.

La thèse détaille cette évolution dans une approche théorique étayée par des enquêtes sur le terrain et propose l'homogénéisation des systèmes financiers informel et formel dans le long terme au Cameroun.

Le système informel doit aller vers le système formel pour assumer son propre équilibre et par la suite pour contribuer à la dynamique du système financier classique. Le système financier informel qui intègre les besoins des paysans doit aller au-delà des petites opérations. Sur un autre plan, l'efficacité de l'alphabétisation, l'information économique, une éducation civique appropriée, la formation des paysans dans les techniques culturelles opérationnelles et dans la gestion des fonds grâce à l'assimilation des éléments de base de la comptabilité nationale, constitueraient l'essentiel de ce processus dynamique dont les véritables leviers de commande seraient l'Etat, les ONG, les élites des villages...

Le système formel devrait aussi aller vers le système informel en se dépouillant de ses propres limites. Ces limites se résument par l'absence de banque de développement au Cameroun et entre autres par l'insuffisance des liens notamment dans la culture financière entre les institutions financières officielles et les paysans dont les besoins de financement sont innombrables mais pour lesquels les conditions de financement classiques sont contraignantes.

Dans le long terme la rencontre des deux systèmes devrait aboutir à une complémentarité.

**PREMIERE PARTIE :**  
**NAISSANCE ET EVOLUTION DE LA MONNAIE, DE**  
**L'ACCUMULATION, DE L'EPARGNE ET DES TONTINES.**

## CHAPITRE 1. PALEO MONNAIE OU MONNAIE PRIMITIVE, MONNAIE ET ACCUMULATION

### 1.1- Paléo monnaie ou monnaie primitive

Le terme paléo monnaie présente l'avantage de marquer une antériorité historique logique des pratiques monétaires anciennes par rapport aux pratiques contemporaines tout en exprimant une différence. La paléo monnaie rentre dans le cadre des pratiques monétaires des peuples africains avant la monétisation de l'économie.

Nos recherches nous ont montré que les différentes communautés qui composent aujourd'hui l'Afrique centrale, avaient utilisé autrefois comme moyens de paiement ou de compte des :

- objets monétaires sans valeur d'usage, fabriqués à partir de végétaux, de parties animales, de métaux... Leur fabrication étant essentiellement justifiée par leur valeur d'échange sociale, notamment dans la satisfaction d'obligations diverses ;

- Objets ayant pouvoir libératoire dans la satisfaction d'obligations sociales variées. Ce sont les objets dont la remise à un créancier par son débiteur entraîne l'extinction de la dette, sans qu'il y ait contestation de la part du créancier. En d'autres termes, on pourrait dire qu'une chose a un pouvoir libératoire lorsqu'elle est susceptible d'assurer un paiement. C'est le cas des paléo monnaies de fer quand il s'agissait du paiement de la dot ;

- Objets en tant que richesse d'une compétition sociale. Le mariage est le champ conséquent d'une compétition sociopolitique. Son contrôle est assuré à travers la redevance dotale. Le corollaire de cette situation est que les paléo monnaies de fer et autres, parce qu'elles permettent de réaliser le paiement de cette redevance, font également l'objet d'une compétition sociale. Elles confèrent également un pouvoir en terme de prestige et d'influence ;

- objets d'origine socioculturelle. Ils font partie des pratiques monétaires internes des peuples. Il s'agit des *nzimbu*<sup>3</sup>, des tissus de raphia, des bandes de coton, des

---

3 Ce sont des coquilles qui étaient recueillies sur toute l'étendue du littoral du royaume du Congo et surtout dans l'île de Loanda.

cordelettes *musanga*<sup>4</sup>, du cuivre, des objets de fer, du bétail (par abus de langage) et divers autres objets ;

- Objets d'origine commerciale. Ils sont à l'image des *cauris* et du *Thaler de Marie Thérèse*<sup>5</sup>.

### **1.2- Substitution de la monnaie à la paléo monnaie dans les rapports d'échange**

Les colonisateurs utilisaient à la longue, à leur avantage, les paléo monnaies comme moyen de paiement d'appoint de produits vivriers, dans les plantations. Les paléo monnaies sont progressivement acceptées en règlement de produits manufacturés, de produits exotiques commercialisés ou d'impôts, ou encore utilisées comme rémunération salariale. Les paléo monnaies sont donc devenues dans un premier temps monnaies. On dit qu'il y a « *paléo monétarisation* » des pièces et billets. Au rythme de leurs multiples contacts avec les colonisateurs, les colonisés et progressivement leurs descendances prennent les billets et des pièces de monnaie comme de *véritables biens précieux à l'origine de la puissance blanche*. Pièces et billets sont de la sorte considérés comme les paléo monnaies de la race blanche, et à ce titre, ils remplacent concurremment les paléo monnaies précédemment examinés dans leurs usages sociaux courants. A l'image des paléo monnaies véritables, les pièces et les billets de monnaie interviennent alors dans les pratiques culturelles, magiques, ... Dès le début du salariat et l'introduction de la culture du cacao (au Cameroun en 1912 et au Gabon en 1930), les pièces et les billets de monnaie se substituent au paléo monnaies en fer avec une vitesse et une importance considérables.

Le mécanisme de substitution a permis à la monnaie contemporaine (sous sa forme de pièces et de billets) de s'introduire progressivement en Afrique à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour servir les objectifs de la colonisation. La monnaie entre autres a donné libre cours à l'administration coloniale d'encaisser l'impôt de capitation et d'imposer la suprématie occidentale dans les mécanismes d'échange.

---

4 Son usage dans de vastes régions du Congo et de l'Angola a été analysé par Biebruck (Cité par Heusch I., loc. cit., p. 78).

5 C'est une pièce commerciale d'argent frappée en Autriche avec le millésime de 1780 et l'effigie de Marie-Thérèse. Les thalers ont été introduits en Ethiopie au début du XIX<sup>e</sup> siècle.



Les développements qui précèdent nous donnent droit de chercher à comprendre davantage ce qu'est la monnaie.

### **1.3. Monnaie**

#### **1.3.1. Mise au point conceptuelle**

Les concepts de la science économique et de l'économie politique tels qu'ils sont couramment entendus ont été élaborés à partir des réalités économiques des sociétés occidentales qui ne sont pas toujours les mêmes que celles des sociétés en développement. Les différences structurelles existant entre ces deux types d'économie nous obligent à porter un regard critique sur les concepts parfois considérés par de nombreux économistes comme ayant une valeur universelle. Nous allons satisfaire cette question de méthode en définissant préalablement le concept de monnaie.

#### **1.3.2- Concept de monnaie**

La monnaie est l'un des concepts économiques les plus difficiles à cerner. C'est sans doute que les formes monétaires sont variées, que la hiérarchie de ces fonctions continue à poser des problèmes, que la rationalité même d'une économie monétaire est moins évidente qu'il n'y paraît ; c'est encore certainement parce que les propriétés d'équilibre et d'optimum d'une théorie monétaire sont toujours en question ; c'est aussi parce que le débat relatif aux modalités de régulation de l'émission monétaire reste vif ; c'est surtout que l'opposition reste grande entre ceux qui s'en tiennent à une conception fonctionnaliste de la monnaie et ceux qui l'appréhendent, dans une optique institutionnaliste, comme le fondement même de la société.

Force est de reconnaître que la monnaie est d'autant plus aisément acceptée en contre partie de l'offre de bien que l'on est convaincu qu'elle permettra de réaliser ultérieurement un échange profitable, ce qui exige confiance dans la valeur que lui attribuent les coéchangistes potentiels, confiance d'autant plus grande d'une part, que le réseau d'acceptation de « l'équivalent général » est étendu et, d'autre part, que sa valeur future est garantie. La monnaie trouve son origine dans certaines défaillances du marché, en l'occurrence à cause des limites de l'économie de troc.

Les économistes n'ont jamais réussi à réaliser un accord parfait sur la question de la monnaie. La difficulté vient du fait que la monnaie n'existe pas<sup>6</sup> à proprement parlé, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une chose comme telle appelée par sa nature. Depuis Aristote, la monnaie est une chose qui remplit trois fonctions. Souvent présentées en allant de la plus importante à la moins importante, ces fonctions sont : 1° instrument d'échange ; 2° instrument de mesure des valeurs, et 3° instrument de réserve. La fonction instrument d'échange est significative, pour des auteurs comme Denizet, car la monnaie est définie de la sorte par opposition au troc. Elle serait une merveilleuse invention de la société marchande pour mettre fin au troc et favoriser le développement des échanges. Le génie avec lequel Marx développe cette idée n'a pas de semblable dans la littérature économique<sup>7</sup>. La monnaie selon cette présentation est considérée essentiellement comme une marchandise privilégiée permettant de briser le troc. Par rapport à cela, la fonction instrument de mesure des valeurs se trouve considérée comme accessoire et allant de soi. Selon Denizet, la monnaie n'est pas d'abord le bien d'échange, c'est le bien auquel on exprime les prix de tous les autres<sup>8</sup>. Cet auteur réserve ainsi le mot monnaie à tout ce qui est susceptible de remplir une fonction d'unité de compte et/ou une fonction de moyen de paiement (monnaie de paiement). Il considère la fonction d'unité de compte comme étant la plus importante, car il semble qu'en Egypte ancienne en l'occurrence, on utilisait depuis la quatrième dynastie jusqu'aux Ramsès une unité de compte appelée Chât par les égyptologues, qui n'était pas un bien, mais une unité de compte purement abstraite. Pendant la période correspondante, il semble à peu près certain que l'Egypte ne possédait pas de monnaie de paiement. Pour lui, l'histoire et la théorie<sup>9</sup> donnent tort à Aristote pour avoir semé la confusion dans les esprits en désignant d'un mot unique deux réalités qui sont en fait différentes. Partant de là, Denizet réduit les fonctions de la monnaie en unité de compte et moyen de paiement (quand il parle de monnaie de paiement).

La critique de Denizet remet en cause la définition d'Aristote non pas comme discutable sur le plan du fond, mais sur celui de la forme. Il s'agit tout simplement

---

6Voir Servet J.M. *Genèse des formes et pratiques monétaires*. Thèse d'état : sciences économiques : Lyon 2 : 1981, p. 23.

7 Karl Marx. *Le capital (critique de l'économie politique livre premier. le développement de la production capitaliste)*. Paris : éditions sociales, 1987, P. 51 – 159.

8 *op.cit.*, P.11.

9 Il fait une référence à Walras, Cf. *op.cit.*, P.12 – 13.

d'une mise en ordre des fonctions. La fonction d'instrument de mesure des valeurs d'Aristote serait plus importante et suffirait pour parler de monnaie ; et la fonction d'instrument d'échange serait subordonnée à celle-ci, puisque la monnaie de paiement s'exprime en unités de compte. Cette critique apparaît alors comme une simple contraction de la définition et non comme une tentative de dépassement et d'extension.

Par contre, la définition proposée par Barre nous convient suffisamment. Elle est ainsi stipulée : « la monnaie peut se définir comme un bien d'échange généralement accepté au sein d'une communauté de paiement<sup>10</sup> ». Sa définition repose certes sur une fonction, mais elle n'a pas comme vertu de nous faire entrer dans un débat sur l'importance de chacune des fonctions monétaires avancées par Aristote. Sa pertinence réside dans le fait qu'elle ne lie pas la monnaie à un type donné de société, en particulier à la société marchande. On peut remarquer en effet que chaque terme de la définition est significatif, en commençant par le mot paiement [du latin pax (paix) et Pacare voulant dire pacifier, satisfaire], qui permet de ne pas privilégier l'échange marchand. Le terme bien est vague, mais fait remarquer que la monnaie peut se présenter sous des formes diverses, à condition que celles-ci soient utiles. Le mot communauté quant à lui permet de souligner l'importance de la dimension socioculturelle de l'espace et du temps dans 1<sup>e</sup> fondement de la monnaie. Si l'on considère les sociétés modernes, la monnaie se présente sous forme de billets, de pièces et de dépôts à vue mobilisables par chèques ou virements, qui sont en fait des dettes d'institutions monétaires. Mais lorsqu'on se situe dans des sociétés anciennes, la définition de Barre permet de parler de monnaie, en admettant que celle-ci peut prendre des formes variées.

Dans cette étude, nous insistons sur la définition de la monnaie reposant sur la fonction de moyen de paiement. Nous ne sous-estimons pas la fonction d'instrument de mesure des valeurs et d'unité de compte ni celle d'instrument de réserve, nous admettons dans le cadre de ce travail que la fonction de moyen de paiement est la plus évidente, aussi bien lorsqu'on se situe dans les sociétés anciennes que dans les sociétés modernes. Dans les premières, on peut voir qu'il existe des pratiques de compte sans qu'on puisse vraiment parler d'instrument d'unité de compte<sup>11</sup>. Dans les secondes, ne constate-t-on pas qu'il règne aujourd'hui une certaine confusion entre unité de compte

---

10 Barre R. *Economie Politique*. Paris : PUF, 1964, t. 2, p. 317.

11 Cf. infra, P.89 – 91.

et moyen de paiement (Servet) en considérant les chiffres indiqués à l'avance sur les pièces et billets de monnaie ? En effet, sur les pièces et les billets de monnaie, un chiffre est à l'avance indiqué. Les chèques et les avoirs bancaires sont exprimés en unités de compte. Nous admettons également que la fonction de réserve de la monnaie n'existe pas indépendamment de sa fonction de moyen de paiement. Car il n'y a de mise en réserve (à ne pas confondre avec la simple accumulation) qu'en vue de paiements ultérieurs. Il serait irréaliste de concevoir une communauté où il n'y aurait que des paiements sans mise en réserve de monnaie. La monnaie telle que nous l'entendons ici sera essentiellement un instrument de paiement pouvant faire l'objet de pratiques de compte et/ou de mise en réserve.

Il existe une masse monétaire, c'est-à-dire un stock de moyens de paiement mesurant l'offre de la monnaie<sup>12</sup> dans une économie donnée, pendant une période généralement annuelle. La masse monétaire des économies d'Afrique centrale est composée de disponibilités monétaires (pièces, billets, monnaie scripturale, dépôts à vue mobilisables...) et de la quasi-monnaie, laquelle recense les comptes sur livrets et tous les comptes bancaires créditeurs à terme. Les disponibilités monétaires représentent la fonction d'instrument de paiement de la monnaie, alors que la quasi-monnaie représente sa fonction d'épargne.

Dans les économies africaines, la quasi-monnaie représente une faible proportion de la masse monétaire alors que les disponibilités monétaires occupent une place plus importante. Ce fait exprime le faible degré de monétarisation des économies. Le rapport insignifiant de la monnaie scripturale sur la masse monétaire nous suggère qu'une organisation purement scripturale est encore loin de fonctionner. En faisant un petit contrôle de connaissance, on constate que les agents économiques dans leur majorité, ne sont pas encore suffisamment éduqués par rapport à la notion et la pratique de la quasi-monnaie. Les établissements bancaires ne sont pas suffisamment équipés ni adaptés à ce concept financier. On peut penser à ce niveau que l'expansion de la monnaie scripturale passe par une modification de la structure des échanges et de la psychologie des agents. Le faible niveau de monétarisation de l'économie crée des effets pervers dans le processus de développement dans un pays. Le constat est par

---

12 Cf infra, pp 182 – 183.

exemple le déséquilibre dans la modification des structures de production et de consommation.

Le niveau de monétarisation peut néanmoins être modifié positivement par une politique de mobilisation de l'épargne, consistant en l'occurrence à rechercher une substitution de la quasi-monnaie aux disponibilités monétaires. La quasi monnaie représente pour les économies étudiées des ressources d'épargne assez stables sur lesquelles les intermédiaires financiers classiques pourraient s'appuyer pour financer de manière saine, les investissements indispensables au développement. Par contre les disponibilités monétaires (pièces, billets et dépôts à vue...) constituent pour une large part, l'essentiel de l'épargne informelle.

Aux trois fonctions traditionnellement attribuées à la monnaie on a pu, ces dernières années, en ajouter une quatrième : la monnaie constituerait une mémoire collective des transactions passées, aux conditions dans lesquelles ce sont déroulées ces transactions ; la possession de ces informations est en effet un élément essentiel de compréhension, de l'organisation des échanges actuels. La monnaie apparaît dans cette perspective, comme une innovation technologique essentielle dans ce domaine de l'enregistrement de la mémoire collective des transactions passées.

L'évolution historique des supports monétaires doit dès lors être lue en considérant la recherche des supports d'enregistrement les plus efficaces : monnaie marchandise, monnaie métallique, monnaie papier, monnaie scripturale, monnaie électronique, cybermonnaie.

Controverse entre l'école de la circulation et l'école de la banque.

Certains économistes définissent la monnaie comme instrument d'échange ou de paiement, d'autres sont tentés d'assimiler monnaie et liquidité. La relation entre les deux problèmes apparaît bien déjà au XIX<sup>e</sup> siècle avec la controverse entre l'école de la circulation et l'école de la banque.

A l'époque de l'école classique anglaise, la grande question était de savoir si les billets de banque convertibles en pièces d'or ou d'argent constituaient une véritable monnaie, ou n'étaient qu'un instrument de crédit. A ce sujet, les économistes au XIX<sup>e</sup> se partagèrent en deux clans :

- d'une part les partisans d'une acception étroite de la dénomination monétaire, tels James Mill, Tooke, Fullarton, Stuart Mill en Angleterre, Say et Sismondi en France,

pour qui la monnaie est constituée par les pièces d'or ou d'argent et les billets de banque inconvertibles (ou papier-monnaie) émis généralement pour financer le déficit de l'Etat ;

- d'autre part les économistes qui ont eu une conception plus large de la monnaie tels Smith, Mollien, Ricardo, Norman, Mac Culloch et Walker qui ajoutent aux monnaies précédentes les billets de banque convertibles émis par les banques commerciales à l'occasion d'escompte d'effets privés.

Les tenants de la définition la plus étroite de la monnaie sont aussi les partisans d'un large contrôle de l'autorité monétaire (Banking Principle), tandis que les tenants d'une définition plus large de la monnaie proposent un contrôle monétaire moins étendu (Currency Principle).

A cette classification binaire quelques exceptions, dont la plus ancienne au XXVIII<sup>e</sup> siècle est John Law. Quelques auteurs se rallient en effet à une troisième définition de la monnaie, plus large que les deux précédentes, puisqu'elle englobe les dépôts bancaires, à vue ou même à terme, et éventuellement les effets de commerce. Cependant, en faisant concorder la définition de la monnaie et le champ d'application de la politique monétaire, ils rejoignent sur ce dernier point les partisans du Banking Principle.

Au début des années soixante, John G. Gurley et S. Shaw, dans leur ouvrage célèbre *Money in a Theory of Finance*, conservent la définition traditionnelle de la monnaie comme instrument de paiement, mais montrent comment la demande d'encaisses monétaires dépend de la diversification des actifs financiers, autrement dit de la présence d'autres actifs plus ou moins liquides. A partir des analyses de John G. Gurley et Edward S. Shaw, certains auteurs, vont passer de l'idée (que la politique monétaire doit tenir compte des phénomènes de substitution entre monnaie et autres actifs financiers) à une remise en cause de la définition même de la monnaie fondée sur sa fonction d'instrument de paiement. Le plus représentatif de ces auteurs, est sans doute l'économiste anglais Robert S. Sayers. Il milite, à plus d'un siècle de distance pour une nouvelle revanche de la Banking sur la Currency School. Son analyse publiée

dans *L'Economic journal*<sup>13</sup> a eu un grand écho académique et a en effet inspiré les conclusions du *Committee on the Working of the Monetary System* (Présidé par Lord Radcliffe) chargé d'étudier les améliorations à apporter au système financier britannique et à la politique de la banque d'Angleterre<sup>14</sup>. On en trouve aussi la marque dans le rapport de la *commission on money and Credit* chargée d'une tâche similaire aux Etats-Unis quelques mois plus tard<sup>15</sup>.

L'affirmation de la spécificité de la monnaie comme instrument d'échange, est celle qu'ont donnée dès 1967 B.P. Pesek et R. T. Saving dans leur livre *Money, Wealth and Economic Theory*<sup>16</sup>. A l'heure actuelle, en illustrant par son livre *Qu'est-ce que la monnaie ?* André Chaineau est sans doute l'avocat le plus déterminé de la monnaie-instrument d'échange. Cependant la majorité des économistes contemporains n'ont pas été convaincus par l'analyse de Chaineau, de Pesek et Saving. Pour elle, comme pour la Banking School, la conception de la monnaie-richesse transposée dans les systèmes monétaires contemporains ne recouvre pas l'ensemble des moyens de paiement.

Milton Friedman et Anna Schwartz ont présenté une critique générale de ces définitions fonctionnelles de la monnaie, « qui mettent la charrue avant les bœufs »<sup>17</sup>, et proposent une autre méthode de nature empirique. Ils partent de l'idée que la définition de la monnaie n'est pas une question de principe, mais d'efficacité. La monnaie « n'est pas un objet à découvrir, comme la longueur, la température ou la force physique »<sup>18</sup>. La meilleure définition de la monnaie est celle qui permet la prévision la plus rapide et la plus exacte des changements économiques qui résultent d'une modification dans les conditions de l'offre et de la demande de monnaie.

Toutefois, à l'époque où écrivaient Milton Friedman et Anna Schwartz, l'hypothèse de base d'une fonction de demande de monnaie stable sur une période

---

13 R. S. Sayers Monetary Thought and Monetary Policy in England. *Economic Journal*, décembre 1960. P.P. 710-724.

14 Committee on the Working of the Monetary System. *Report*. The Majesty's Stationary Office. Londres. 1959.

15 Commission on Money & Credit. *Money and Credit. Their influence on jobs. Prices and Growth*. Prentice Halls. Englewood Cliffs. 1961

16 Macmillan Co., New York. 1967. 448p. Pour une analyse détaillée de leur thèse voir S. Guillaumont Jeanneney. Les définitions de la monnaie. *Annales économiques*. Cujas. 1974, nos 6. p. 20 à 24.

17 The cart before the horse. M. Friedman et A. Schwartz. *Monetary Statistics of the United States. Estimates. Sources and Methods*. New York. NBER. 1970. P. 90.

18 M. Friedman et A. Schwartz. *Ibid.* p.137.

longue semblait raisonnable puisque le système financier et la réglementation financière étaient eux-mêmes stables. Mais l'ouverture financière internationale des économies, la déréglementation et l'explosion des innovations financières dans les années soixante-dix, et plus encore dans les années quatre-vingt, ont révélé la pertinence de l'analyse de Gurley et Shaw selon laquelle la diversification des actifs financiers entraînait la variabilité de la fonction de demande de monnaie.

A la suite de l'examen de la monnaie dans ses fonctions, dans ses controverses illustrées par ses différentes définitions, que pouvons-nous dire de l'accumulation ?

#### **1.4- L'accumulation**

L'accumulation met en évidence les comportements humains face aux formes monétaires ou de ce qui en tient lieu. Elle est l'illustration d'une des fonctions principales de la monnaie. Préalable à l'investissement, l'accumulation est le processus par lequel la richesse est amassée.

La notion d'accumulation est générale à toutes les économies, mais le terme est en usage surtout dans la littérature marxiste (voir capital, capitalisme, marxisme). Ce concept exprime de façon imagée comment le processus d'investissement aboutit à augmenter progressivement le capital technique. L'accumulation implique un prélèvement de biens et services sur l'ensemble des ressources disponibles. L'agent économique qui accumule peut le faire pour des raisons d'ordre social. Il peut s'agir de satisfaire la dot autrefois comme cela se passe aujourd'hui dans les sociétés africaines. Avec l'avènement de la monnaie contemporaine, on accumule beaucoup plus, pour les besoins d'épargne ou de thésaurisation.

##### **1.4.1. L'accumulation aux fins de thésaurisation**

Thésauriser, c'est conserver ses économies à la maison, dans des canaris, sous les toits de cases, dans une bouteille enfouie dans la terre. L'individu qui thésaurise, peut également garder son argent sous le matelas de son lit ou le conserver par devers lui dans un nœud ficelé autour de la hanche.

D'une manière générale, ces économies traduites en pièces de monnaie ou en billets de banque, sont conservées dans les lieux cités plus haut, tout simplement, parce que ces endroits secrets sont supposés inspirer confiance, sécurité et assurance vis-à-vis du possesseur. En effet, celui-ci peut en toute discrétion, et à tout moment, disposer de



son argent sans éveiller les esprits malveillants. Il peut ainsi jouir de ses avoirs, sans crainte de dévoiler sa fortune ou de susciter des jalousies des autres qui peuvent lui apporter des nuisances de toutes sortes. Depuis les temps anciens, la thésaurisation a souvent servi de paiement de la dot. D'une manière générale, il est admis que :

- l'agent économique qui accumule pour thésauriser ne contribue cependant pas au processus du renouvellement du tissu économique, ni à l'augmentation de la valeur ajoutée ;
- l'argent thésaurisé n'est d'aucun apport à la relance de l'économie nationale. En ne participant pas aux échanges de biens et services, il n'a pas sa place dans le circuit économique.

Selon les classiques, la thésaurisation n'est pas une forme d'épargne mais plutôt un acte d'avarice ou un désir malsain pour un individu de posséder de la monnaie « pour de la monnaie ». Dans le contexte occidental, l'idée de la thésaurisation comme acte d'avarice est parfaitement défendable car il s'agit d'une épargne stérile, exclue du processus de relance des activités économiques. En Afrique et de surcroît en milieu rural, la thésaurisation est considérée comme pratique de l'épargne. Ceci peut être lié à plusieurs explications qui sont entre autres:

- Le souci d'avoir ses économies à la maison à disposition et à tout moment ;
- Le manque de confiance dans les structures financières formelles;
- Le manque de possibilité d'épargner ailleurs ou bien sous toute autre forme classique ;
- Le choix délibéré qui s'intègre dans un éventail de possibilités d'épargne disponibles et qui contribue à la gestion du portefeuille de l'épargnant.

Il se raconte que, selon certaines prédispositions culturelles, les vieillards dans leurs comportements seraient beaucoup plus à l'aise dans la pratique de la thésaurisation. Cette assertion qui veut que les personnes âgées semblent être celles qui thésaurisent le plus, est empirique. Elle ne peut être justifiée sans une enquête formelle préalable.

Toutefois, au sujet des gens du troisième âge, de nombreuses anecdotes sont souvent racontées et relayées. Des informations glanées ici et là ont coutume de circuler et mettent sur la sellette, l'histoire de plusieurs personnes âgées qui seraient mortes faute de soin, alors qu'elles disposaient des sommes d'argent non négligeables dans leur bas de laine. Ces mêmes informations commentent que ces sommes n'auraient été découvertes sur elles qu'après leur décès et ceci dans une stupéfaction et une indignation générales.

Au-delà de cet opprobre jeté sur la thésaurisation, force est de constater que cet acte qui consiste à ne pas épargner peut être individuellement profitable.

#### **1.4.2. L'accumulation pour des raisons d'épargne**

A ce niveau, l'accumulation revêt sa pleine expression, son sens véritablement dynamique, en se présentant comme support de l'épargne. L'accumulation précède l'épargne dans un processus qui incite à la relance de l'investissement dans le social ou dans les activités productives.

#### **1.4.3. Facteurs déterminants de l'accumulation**

##### **1.4.3.1. Facteurs d'ordre monétaire**

Autrefois, c'était des objets ayant rapport avec la monnaie ou de tout ce qui en tenait lieu. De nos jours, il s'agit de la monnaie contemporaine, qui est un élément incontournable dans le processus de l'accumulation.

##### **1.4.3.2. Facteurs socio-économiques, culturels et traditionnels**

###### **1.4.3.2.1. Les comportements socio-économiques et culturels.**

Le point de départ de toute accumulation suppose une dynamique, une activité physique ou intellectuelle. L'inertie ne peut susciter ni dégager un surplus. Pour accumuler dans le contexte de l'épargne, il faut au préalable une activité lucrative. Cette activité doit être d'une régularité favorable à la production, elle-même génératrice de l'épargne.

Sans constituer le fil conducteur dans le processus de l'accumulation, la solidarité qui est une des plus grandes richesses en Afrique en général et au Cameroun en particulier, l'aide de la famille, l'emprunt auprès des amis, peuvent bien être des

éléments non négligeables sur lesquels s'appuie le processus de l'accumulation personnelle. Il va de soi que le processus de toute accumulation, de type individuel ou collectif, appelé à durer prend appuie sur le travail essentiellement.

Au-delà des éléments vertueux exprimés sous forme de solidarité et du travail, les comportements d'ordre sociologique et culturaliste dans le continent africain, se traduisent aussi par la croyance aux cultes de la malédiction et des ancêtres, aux divinités et à Dieu Tout Puissant.

En considérant les bamiléké, dans cette société prédomine la philosophie basée sur l'explication de la notion de « malchance ». Cette forme de pensée interpelle le processus de l'accumulation. La notion de « malchance » qu'on peut ramener à : « On n'y peut rien. On est impuissant face aux mauvais moments que l'on passe à cause du sort ou du hasard »... Cette notion, si neutre en français traduit mal le concept bamiléké de malédiction qu'exprime le terme « ndou'ou » analysé par Dillon (1973), Passim et Warner (1985). Les vivants sont tenus de respecter la volonté des morts. Celui qui est frappé par le malheur (le « balok » ou « bad luck » en pindgin) est rejeté par les dieux, les défunts, et les vivants... L'échec, le malheur, la malédiction en un mot, le ndou'ou, sont la preuve que les anciens, les défunts et les dieux... vous abandonnent. Si c'est le cas, c'est dû en grande partie à votre faute et/ou pour une autre partie, à la faute d'un membre de votre famille (côté de la mère ou du père) qui n'aurait pas accompli en votre faveur de son vivant, la partie du rituel qu'exige la coutume et qui lui incombait. En partant du principe que l'individu peut lui-même mettre fin à cette malédiction (en exécutant le rituel non achevé, à cause de sa faute ou dû au manquement des autres) et ramener les choses dans l'ordre, on comprend que chacun peut échapper ou s'efforcer d'échapper à pareil destin. Pradelles (1975) avait déjà noté que le succès en affaires est une preuve d'élection par les ancêtres ou de contrat rempli par rapport à eux. La recherche de ce type de succès s'illustre bien à Bangwa, grand village situé dans l'Ouest du Cameroun, où lors des libations aux ancêtres, la requête des populations motivée par leur souhait de vendre bien et cher, passe avant celle d'avoir de nombreux enfants et de bonnes récoltes.

Chez les peuples bamiléké, le destin de chaque humain est entièrement entre ses mains (pour ce qui est de la réussite dans les activités économiques ou dans d'autres

domaines de la vie) dès lors que sont réunies toutes les conditions de coutume et de cultes aux ancêtres. A ce titre, cette philosophie relative à la vie chez les bamiléké, rejoint quelque part la doctrine existentialiste de Sartre qui estime que l'homme façonne lui-même son propre destin. Mais à voir de près, il y a une nuance entre les deux types de philosophie. Dans la philosophie sartrienne relative à l'existence, le risque d'agir seul, sans support est franchi. L'homme est seul face à son destin et l'assume sans aucun protecteur, fût-il invisible ou visible. Chez les bamiléké, à contrario on ne se jette pas à la vie sans support. Aucun risque n'est permis à l'individu, aucune responsabilité ne doit être engagée par lui tant que la garantie: l'onction des dieux, des divinités... n'est pas assurée, n'est pas signalée. Quand cette onction est validée, c'est à ce moment-là seulement que l'individu a l'assurance de pouvoir voler de ses propres ailes et de réussir, de voler de succès en succès dans les affaires ou ailleurs.

Pour ce peuple, la notion de malchance n'existe pas dans la pratique, mais plutôt celle de malédiction. Ainsi on parle de la malédiction des ancêtres notamment, parce qu'on a refusé d'assumer un rituel ou encore qu'on l'a accompli partiellement. Pour les Bamiléké, l'être humain n'est maître de son destin que s'il est au préalable en harmonie avec Dieu Tout Puissant, des dieux, les ancêtres... Le syncrétisme religieux existe et est apparent dans cette société. Une fois sa mission remplie vis-à-vis de l'Eternel, les dieux... l'individu se sent en toute sécurité et a la certitude de réussir dans tout ce qu'il aura à envisager. Il a ainsi la conviction que son destin est entre ses mains et qu'il le tiendra de cette façon pendant longtemps encore. Ainsi semble présider cette philosophie de l'action, de la dynamique, de l'assurance, de la sécurité... qui anime ces peuples.

Sur un tout autre plan, chez ces habitants des régions montagneuses de l'ouest, l'individu n'est pas abandonné par les siens. S'il l'était en effet, on ne verrait pas les vivants se solidariser avec lui. Le Bamiléké décide d'office de choisir ses solidarités et de s'en défendre avec efficacité. La solidarité revêt ici son caractère véritablement discriminatoire. Chez ce peuple, le critère de discrimination a pour dénominateur commun, le culte du mérite et la recherche de l'intérêt. Cette solidarité est conçue sur le mode d'une gigantesque tontine (association volontaire) à l'échelle du pays où les pratiques de recrutement sont en principe durement sélectives. A l'ouest du Cameroun, la solidarité au mérite déborde le cadre de la morale, elle est d'ordre religieux. Il y a dans la société bamiléké, cette volonté manifeste pour l'individu d'appartenir à un

groupe où son ego se trouve rehaussé, pris en considération. En rapport avec cette appartenance, tous les efforts d'intégration et de revendication sont déployés sans cesse par le postulant.

Dans le pays bamiléké, les hommes sont conscients de ce que pour être intégrés dans un groupe donné, une des voies les plus évidentes, est de s'affirmer par le travail. L'équation « travail » apparaît être un support incontournable ceci d'autant plus qu'il est aussi un moyen privilégié, de se procurer à soi même une satisfaction, de mériter aussi bien la bénédiction des ancêtres que l'admiration de son entourage. Il n'y a pas de place pour les paresseux, semble dire l'adage ici. Une deuxième voie pour mériter sa place dans cette société est de faire des dons, c'est d'être généreux, d'« aider » ceux qui sont démunis. Ceci peut s'illustrer, à travers un acte spectaculaire de « *générosité* » publique d'une élite extérieure de la région. Dans cette partie du pays, il est très courant qu'un grand investisseur d'un village donné, construise des bâtiments pour une des écoles de ce village et les rétrocède en les équipant de tables –bancs, au Ministère de l'Education de Base. Pour honorer l'illustre donateur (qui a imprimé son nom en lettres d'or au village, à travers son œuvre sociale), une cérémonie à la hauteur du don (à l'issue de laquelle l'enfant prodige peut être ennobli) est organisée publiquement par les notables et le chef, en présence des autorités administratives, municipales... de cette localité.

La société bamiléké fait peu de cas de ceux qui ne s'efforcent pas, de ceux qui n'offrent pas de trophée au village. Elle accorde du crédit au gagnant, à celui qui amasse puis redistribue. Il n'y a pas de place pour les paresseux dans cet environnement aux élans très traditionalistes. La solidarité au mérite est ici de règle. Elle procède du principe suivant : ne participent aux réseaux de solidarité que les parents qui ont fourni les preuves de leur mérite. Dans cette logique du mérite, les parents sont appelés à se soutenir mutuellement. Dans le paysage camerounais, d'une manière générale ce parti pris moralisateur est exceptionnel. A sa manière, la société bamiléké a réussi le tour de force de mettre un fond au tonneau des Danaïdes par rapport à la solidarité parentale.

Le procédé qui consiste à employer les parents incontournables et marginaux (dans quelques activités périphériques plus ou moins stables et peu rentables, séparées de l'activité principale par une cloison étanche) s'érige en mode de vie chez ces

peuples. Dans cette approche cynique et mercantile à la fois, est résolu le problème d'emploi pour les parents nécessiteux. L'employeur par ce moyen gagne ainsi sur tous les tableaux. Il « offre » un emploi à un membre de sa famille et par rapport à cette prestation, honore ses obligations de solidarité, renforce son autorité au sein de sa famille, dans le clan auquel il appartient, au sein de la société et légitime en même temps sa volonté d'adhérer au processus de l'accumulation. L'accumulation vient confirmer de cette manière :

- la volonté d'offrir et de gagner de l'employeur ;
- la volonté de celui-ci d'inspirer du respect aux yeux du monde et de démontrer sa puissance.

A travers le jeu d'équilibre entre une solidarité plus ou moins intéressée et un individualisme souvent pur et dur, le bamiléké arrive aisément à s'exercer dans la voie de l'accumulation. Cette accumulation s'appuie sur une idéologie moralisante, sanctionnée par un arrière monde religieux qui puise dans la croyance au créateur, Dieu Tout Puissant et dans le culte des ancêtres et qui nous entraîne irrésistiblement dans la comparaison avec l'ascétisme calviniste cher à Weber.

Depuis deux ou trois siècles d'expérience la conjonction [des circonstances historiques (stratifications sociales, traite négrière, conquête coloniale, avancée du marché mondial) et d'une configuration culturelle spécifique], permet aux bamiléké d'anticiper dans le sens de l'accumulation.

D'une manière générale l'organisation de la société traditionnelle en Afrique dans sa dimension économique et sociale, trouve sa justification dans le monde surnaturel qui la légitime et assure sa permanence. Comme l'écrit Bruhl : « *tous les objets et tous les êtres y sont impliqués dans un réseau de participations et d'exclusions mystiques ; c'est elles qui en font la contexture et l'ordre* ». Ainsi par exemple la stérilité, la maladie, la mort, les mauvaises récoltes ne sont pas considérées comme des phénomènes explicables par des causes naturelles mais comme la conséquence de l'inobservation d'un interdit ou d'une faute quelconque commise à l'encontre d'une force surnaturelle. Au service des vivants, cette force assure l'accumulation et la prospérité économique au sein d'un groupe. Toutefois, la mise en œuvre de sa fonction nécessite des offrandes et des sacrifices afin d'apaiser (paiement) sa colère. C'est dans

ce sens que Mauss, parlant des peuples amérindiens, écrit « *avant de couper son bois, avant de gratter même sa terre, de planter le poteau de sa maison, il faut payer les dieux. En effet, il faut acheter par rapport aux esprits et aux dieux (véritables propriétaires des choses et des biens du monde), le droit d'accomplir certains actes* ». Les dons aux hommes et aux dieux ont aussi pour but d'acheter la paix avec les uns et les autres. L'individu doit pour cela donner en sacrifice une chèvre, un mouton, une poule... la force surnaturelle assure également non seulement la sécurité de l'individu mais aussi celle du groupe tout entier. L'accumulation a pour fonction d'assurer le commerce des vivants et des morts, régissant la loi de la participation. Ce commerce est nécessaire pour la survie du système socio-économique, étant entendu que le système social et le système économique forment un tout indissociable.

#### **1.4.3.2.2. Une organisation traditionnelle de type pyramidal**

L'empreinte indélébile d'une forme d'organisation hiérarchisée au sein des sociétés « bamiléké », chapeautée par les chefferies traditionnelles, serait aussi un facteur explicatif du processus de l'accumulation, dans les villages.

La chefferie traditionnelle est une entité anciennement indépendante qui épouse les contours de micro états précoloniaux. Elle s'organise autour de la figure emblématique du chef de village. Celui-ci gouverne avec le concours du conseil des notables, d'un grand serviteur, des adjoints et des sociétés secrètes. Les chefferies bamiléké sont apparues autour du XVI<sup>ème</sup> siècle et ont pu résister à leur manière aux pressions meurtrières de la traite négrière et de la colonisation. Aujourd'hui, quoique ébranlées par les transformations du monde moderne, elles continuent à imposer leurs marques dans un pays en pleine mutation démocratique et ceci grâce à leurs stratégies d'organisation efficaces.

Les chefferies traditionnelles bamiléké, socle d'une organisation sociale de type pyramidal, sont considérées comme un multiplicateur de l'accumulation. Dans ces structures, depuis des temps immémoriaux à ce jour, des expériences sont nombreuses où l'individu est appelé à obtenir une distinction dans la sphère très fermée des notables, parce qu'il a posé un acte de bravoure qui l'honore et profite au village tout entier. C'est le cas pour un chasseur qui revenant de chasse, tue un buffle. Son butin de chasse peut lui faire bénéficier d'un titre de notabilité accordé par le chef du village, ou

alors peut facilement amener l'heureux récipiendaire à épouser une des filles du chef ou d'un dignitaire de haut rang. Cette distinction précède la plupart du temps la considération et la respectabilité, que la famille princière et la contrée entière accordent au grand chasseur. Aujourd'hui, le mérite, la distinction s'étendent bien au-delà des hommes vivant au village. Fait important, les supports de gratification se sont rallongés. Dans certaines chefferies actuellement, chacun peut (que l'on vive au village ou pas) acquérir un titre de notabilité, s'il fait montre de dynamisme par rapport à son implication dans le développement du village, ou alors s'il dispose d'une contre partie en argent. Ces moyens de se faire gratifier, viennent augmenter la panoplie des possibilités d'acquisition de titres qui existaient déjà autrefois ou qui existent toujours.

Le mérite et/ou la distinction de toute évidence, touchent les fils ou les filles du village, qui pour des raisons diverses ont quitté leur territoire, ou encore sont nés hors du terroir, mais qui estiment venir reconquérir à tort ou à raison leur honneur ou celui de leurs ancêtres, autrefois bafoués ou perdus. Dans cet environnement, les titres de notabilité peuvent servir à se rapprocher d'une dynastie ou d'un trône où jadis, on avait été écarté, directement ou non. Pour matérialiser leur volonté emprunte de beaucoup de fierté, les natifs vont construire des maisons modernes ou des châteaux de classe (au village où ils exhibent les richesses des conquêtes d'un séjour passé ici ou là) avec à l'entrée des signes distinctifs de notabilité parfois illustrés de toits coniques et/ou de haies vives.

A côté des legs et dons divers ou d'autres actions de parade, comme il a été dit plus haut, ces fils du village dans le processus de leur éligibilité, ont coutume d'apporter de l'argent frais d'importante valeur aux notables et au chef. Ces sommes d'argent sont en fait, le cordon ombilical qui donne un sens, à la réconciliation, à ce sacre, à la confirmation officielle (par la haute hiérarchie traditionnelle) du titre qu'on a longtemps estimé en être le légitime détenteur, qu'on tenait à avoir et que l'on a définitivement acquis. Il va de soi ici que les sacres reconquis concernent les notables et non le chef<sup>19</sup>

---

19 Dans cette organisation sociale bamiléké, en considérant le cas du sacre, le titre de chef traditionnel ne doit pas être convoité. Même si ce titre est convoité par l'un des princes non héritiers, ce prince ne peut l'obtenir du vivant du chef régnant. Celui qui hérite à tort du titre de chef, est appelé à mourir précocement pour avoir usurpé ce titre. Il meurt ainsi frappé par la malédiction. Après la mort d'un chef, usurpateur ou pas, suivent automatiquement l'ouverture de la succession et la prochaine arrestation.



hormis des cas rarissimes. Il y a des fils du village ou des notables qui estiment avoir été déshérités ou dépossédés de leur terre ou des titres de notabilité auxquels ils ont toujours prétendu y avoir droit directement. Il y en a encore ceux qui estiment que leurs ancêtres ont subi une injustice de même rang. Si l'un de ces cas se présente, pour arriver au processus final de réparation, de récompense ou du mérite, le chemin est souvent long et rocailleux.

En effet, le clivage entre notables et ceux qui n'ont pas succédé à un trône ou n'ont pu bénéficier d'un titre de notabilité est patent. La société bamiléké est une société inégalitaire où le chef culmine au sommet. Le succès d'une minorité d'hommes se paie aux dépens des déshérités victimes des fortes pressions sur les terres qui les obligent à émigrer et à assurer leur survie ailleurs, grâce à la force de leurs bras. Au terme d'une succession positionnelle de règle qui a cours dans toute cette région, le patrimoine d'un homme (qui se mesure en nombre d'épouses, en nombre de palmiers de raphia, en capital symbolique exprimé par un nom, un titre, un réseau d'alliances, en numéraires et autres objets précieux...) est hérité en totalité par un seul de ses fils qui prend vis à vis de lui, le nom et sa position de père. Les déshérités quittent leur village et même parfois leur pays, munis d'une scolarité plus au moins écourtée et/ou d'un petit capital monétaire offert par un oncle ou par une nourrice. Tout ceci se déroule sur fond d'endurance et de souffrance qui amènent les déshérités à mûrir vite et à comprendre que dans la vie rien n'est donné.

Cette expérience aguerrit très vite les victimes et cultive en eux-mêmes de façon précoce et radicale : l'esprit de discernement et de responsabilité, la notion du temps précieux, les réflexes de privation, d'ascétisme, d'indépendance, d'individualisme...l'esprit de personnes prévoyantes et économes.

Pour se prémunir contre les risques d'insécurité et d'incertitude par rapport au futur, ceux-ci n'hésitent pas de développer des réflexes d'accumulation. En effet, l'enfant « maudit » du village qui avait quitté la terre de ses ancêtres, dépourvu de tout

---

En dehors du titre de chef, pour ce qui est de la notabilité, même si les cas sont rarissimes, les bénéficiaires de ces distinctions, au cours de leur règne, peuvent être déchus pour diverses raisons et se voir remplacés sine die.

En cas de sacre d'un chef ou d'un notable dans les sociétés traditionnelles bamiléké, la plupart du temps, si une situation susceptible d'être conflictuelle n'est pas évoquée, ni débattue parce que non existante, le processus de régulation des cérémonies se mue conformément à la norme, en phase d'intronisation.

ou presque tout, peut retourner dans cette société traditionnelle, dix ou vingt ans plus tard (fortune faite) en enfant « prodige », se reconstituer et y conquérir une place de marque.

Ici, la satisfaction (couronne d'une appartenance que l'on a longtemps revendiquée, dont on n'a jamais voulu se défaire) est de se retrouver dans le cercle très mythique des sociétés secrètes, gage de réussite dans une tradition séculaire.

De façon récurrente, les notables encouragent l'enfant « prodige » dans cette initiative. Cette initiative est même parfois pour cet enfant un devoir sanctionné par la rigueur des défunts, les pouvoirs traditionnels ou occultes. Un chef de village alla jusqu'à ordonner que la dépouille d'un haut fonctionnaire de l'Etat, qui avait failli à cette obligation traditionnelle, fût enterrée dans les champs là où on enterre les mauvais esprits, les mauvais morts. Sans verser dans de tels excès, force est de reconnaître que les chefs et les notables possèdent, s'il en était besoin, des moyens persuasifs d'attirer les moyens financiers, les investissements fonciers et de présider, en toute sérénité et en toute puissance au sacre de leurs fils et filles au village.

Les sociétés pyramidales bamiléké s'affirment d'abord comme des sociétés en perpétuel dynamisme où la valeur de l'homme se mesure, au mètre de l'argent, à la conquête des titres ou de l'honneur.

Les titres de notabilité sont parfois expressément attribués aux éligibles sans consultation préalable. Ceci étant, face à ce constat, il ne leur reste le plus souvent qu'à payer pour cette distinction reçue. En le faisant volontiers, les récipiendaires se rendent complices des ruraux pour renforcer la parade nobiliaire ou le système hiérarchique traditionnel, qui aura constitué et justifié de fait le cadre de leur émigration, de leur itinéraire personnel et de leurs stratégies d'accumulation. Ces paiements sont faits en premier lieu aux parents puis aux chefs et notables qui festoient aux frais du récipiendaire. Les prestations ainsi faites légitiment à relativement bon compte la richesse ou les grades acquis hors du village. Tel professeur de chimie et des sciences physiques sorti d'une grande Université européenne et bénéficiaire d'un poste d'enseignant dans l'une des grandes écoles du pays, obtient le titre de soufo<sup>20</sup> à

---

20 Titre de notabilité en pays bamiléké qui signifie l'ami du chef.

Badrefam<sup>21</sup>, tel autre ingénieur-informaticien de renom, le titre de Menmafeu<sup>22</sup> à Ntanga<sup>23</sup>. Ces différentes élévations aux rangs traditionnels fortifient, s'il en était besoin les heureux élus tant au plan de leur itinéraire occidental qu'au niveau de la réévaluation de leur rôle, de leur place au village de leurs ancêtres.

Il y a plus de 30 ans (dans un contexte, il est vrai de rébellion « upéciste<sup>24</sup> » et de mise en cause radicale de l'accumulation pratiquée par les chefs), beaucoup d'esprits peu avertis prévoyaient le dépérissement des chefferies et de la notabilité. Curieusement, depuis 20 ou 25 ans, l'on assiste à la renaissance et au renforcement des chefferies. Ce renforcement trouve son prolongement dans la reconstruction des villages en villes ou à l'étranger (par des valeureux fils ayant émigré), ceci à travers la transposition de la structure sociale bamiléké au niveau des terres d'accueil. Cette structure sociale transposée, intègre aisément en son sein en dépit de l'éloignement, des liens de solidarité, des attaches familiales et villageoises.

Chez ces peuples de montagnes, nous l'avons vu, la succession participe elle aussi comme symbole allant dans le sens du renforcement de l'accumulation. La succession est un modèle de référence selon lequel la place du défunt est prise par un de ses fils (choisi parmi tous les frères de celui-ci, pour ses qualités notamment pour sa bravoure) ou par une de ses filles, dans le cas d'une défunte. Avec les mutations du monde moderne, un autre pas est franchi au niveau de la succession. De nos jours, avec la bénédiction des chefs à qui revient naturellement le pouvoir de désigner leur héritier, dans les chefferies bamiléké, la succession va de plus en plus systématiquement à des individus ayant un niveau d'éducation et/ou d'instruction remarquables ou encore qui occupent déjà des positions importantes dans les affaires, la fonction publique ou dans l'exercice d'une profession libérale. C'est le cas actuel dans les chefferies, Bandjoun,

---

21 Localité située à l'ouest du Cameroun.

22 Titre de notabilité en pays bamiléké qui signifie bras droit et frère du chef.

23 Autre appellation de Fetba.

24 Rébellion qui court de 1960 (année d'indépendance du Cameroun) à 1970. Au premier rang des personnes qui réclamaient l'indépendance de ce pays sans condition et dans un délai très court, en s'opposant à la politique du colonisateur, se trouvaient les nationalistes de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), un des partis politiques qui animent la scène politique au Cameroun dans un contexte multipartiste.

Bahouoc<sup>25</sup>, Bangangté, Badounga<sup>26</sup> ....où la succession est allée en effet vers ceux qui ont une prédisposition à créer le surplus.

#### **1.4.3.2.3. Initiation aux comportements d'épargne**

Comme pour entériner un rituel, dans l'ouest du Cameroun, en pays bamiléké, à la naissance un bébé peut bénéficier d'un fonds de commerce constitué d'une poule et d'un coq.

Par principe, il revient généralement à l'aîné des enfants de faire fructifier ce type de fonds de commerce légué au nouveau-né par la famille. Si d'aventure, l'aîné des enfants, se trouve être le nouveau-né lui-même ou bien, si pour une raison ou pour une autre, l'incapacité et/ou l'absence de l'aîné sont constatées, il revient à la mère ou à un autre membre de la famille de gérer le fonds de commerce légué au nouveau-né, en attendant sa « maturité » qui peut se situer à partir de 10 ans. Chaque fois que ce petit couple de volailles fait des œufs, une partie de ces œufs est vendue, le produit de la vente mis dans une cagnotte, en attendant que le propriétaire devienne mature pour rentrer en possession de son patrimoine.

Une autre partie des œufs est utilisée pour la multiplication des poussins dans le poulailler familial. Au fil des ans, l'enfant grandit et tout en se renouvelant, la volaille aussi. A l'âge « mature », les parents en terme de passage de témoin, comme dans le cas d'une course de relais, ou encore en terme de transmission d'héritage, de transfusion de responsabilité (et ceci dans un rite de sacralisation ponctué de danses et contes qui vénèrent ceux qui par le passé ont réussi ou dans le présent réussissent dans les affaires ou dans toutes autres activités), à travers des pratiques d'exaltation des vertus, des libations...remettent à l'enfant son « épargne », sa cagnotte, plus les clés du poulailler, symboles et images de la responsabilité, de la sécurité pour l'avenir... symboles de la richesse, de l'organisation.

Fait important : dès l'âge de 4 ou 5 ans, cet enfant est déjà initié à l'entretien de son poulailler, même s'il ne peut en être le véritable propriétaire qu'à l'âge « mature ».

---

25 Localités de la province de l'Ouest du Cameroun.

26 Idem.

Ici, se trouve une fois de plus renouvelée, en ce sacre, l'œuvre d'accumulation commencée depuis des générations, chez les peuples bamiléké. Il revient à l'enfant, dès l'instant où lui sont remises les clés de son activité, de porter à son tour, la lourde et exaltante mission d'entretenir cette flamme de l'effort pour la postérité. C'est cela la magie et la foi au commerce, la magie de la préparation aux habitudes et réflexes d'épargne, la magie par rapport à la satisfaction de la production des biens.

Le jeune enfant va grandir et devenir dans des années plus tard sans étonnement aucun, un éleveur émérite de la région, un professionnel de l'élevage, un as du métier, fier de sa réussite matérielle.

Grâce à l'habitude et à l'expérience qui l'instruisent, grâce à l'empirisme, le voilà investi à travers son activité comme l'un des meilleurs comptables ou gestionnaires de la contrée. Il va gérer avec habileté les biens que lui ont cédés ses parents, sous leur regard attentif et admiratif parfois sans avoir eu de façon classique à prendre le chemin de l'école occidentale.

Des exemples de ce type chez les bamiléké sont nombreux et se rencontrent dans diverses branches d'activités. Ils sont des milliers, ces jeunes qui travaillent dans plusieurs secteurs de l'activité économique, avec des méthodes et des stratégies différentes mais toutes efficaces. Ils sont encore nombreux, ces adolescents qui, aujourd'hui, vivant dans l'informel, n'ont pas connu le schéma très fréquent d'une formation professionnelle. Ils roulent cependant carrosse, gèrent des fermes géantes, en vendant des montagnes de fientes et d'œufs de poule, en s'exerçant dans l'agriculture extensive avec des motoculteurs ; grâce à l'accumulation et pour cette même fin. Ils cultivent du piment en quantité industrielle, pour l'exportation et la consommation locale. Ils exportent du maïs, du haricot vert ou sec, de la viande boucanée... dans toutes les directions du monde, à travers l'expérience du terrain et l'habitude des saisons.

## CHAPITRE 2. L'EPARGNE

Le cadre dans lequel nous évoluerons ici est celui de l'épargne, des pratiques monétaires et non monétaires de l'épargne.

L'épargne monétaire désigne toutes les pratiques d'épargne qui utilisent la monnaie moderne ou des supports monétaires classiques destinés aux transactions. Il s'agit de l'utilisation des instruments de paiement courant que sont les pièces et les billets de banque, les chèques et les mandats. Dans ces types d'opérations, la monnaie officielle doit être utilisée comme unité de compte. Ces pratiques peuvent avoir lieu dans plusieurs catégories d'institutions représentant d'ailleurs tout le spectre financier du pays donné.

L'épargne d'une nation est la source d'accumulation du capital, améliorant la productivité du travail et déterminant la croissance à moyen et long termes. Cette relation entre épargne, accumulation du capital et croissance a traditionnellement conduit à considérer l'acte d'épargne comme moral et utile à la société. C'est la trame du premier ouvrage d'« économie politique », *la richesse des nations*, écrit en 1776 par Adam Smith, dont la vision sera reprise par la plupart des auteurs de la tradition classique et néo classique. Cependant, ce point de vue ne fait pas l'unanimité. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, Malthus pressent les risques d'une augmentation de l'épargne qui, appelant nécessairement une renonciation à la consommation présente, peut susciter un excès d'offre de biens et services (une « crise de surproduction » dans la terminologie de l'époque). Favorable à moyen et long termes, l'épargne serait ainsi potentiellement déstabilisante à court terme.

Au plan étymologique, le dictionnaire Larousse définit l'épargne comme une « fraction du revenu individuel ou national qui n'est pas affectée à la consommation », tandis que pour le dictionnaire Robert, il s'agit des « dépenses affectées à un niveau inférieur aux recettes en vue de constituer une réserve ».

S'accordant communément à reconnaître que l'épargne est constituée d'une valeur non affectée à la consommation, les deux définitions présentées diffèrent toutefois profondément dans l'objectif qu'elles attribuent à l'épargne.

La première induit la notion de « résidu » : l'épargne, c'est ce qui reste quand on a fini de satisfaire les besoins. Elle réduit l'épargne privée à l'équation suivante :

Épargne monétaire = Revenu disponible – Dépenses

Toutefois, la seconde ne perçoit pas de manière purement négative l'épargne comme le résultat d'une soustraction, mais comme une « réserve » résultant d'une action consciente et voulue. Cette définition induit donc une attitude volontariste dans l'épargne, qui s'inscrit dans un renoncement de l'acteur économique (qu'il s'agisse d'un ménage, d'une entreprise ou d'une administration publique), à la consommation immédiate en vue d'une finalité.

Au niveau macroéconomique, elle correspond à la somme de l'épargne des ménages, des entreprises et des administrations. Néanmoins, *l'épargne des ménages joue un rôle prépondérant dans la détermination de l'épargne nationale* (l'épargne des administrations résulte des décisions de politique économique, et l'épargne des entreprises, qui correspond à l'autofinancement dépend essentiellement des résultats des firmes).

Pour les ménages, on appelle taux d'épargne le rapport de l'épargne brute au revenu disponible brut.

En France l'épargne n'a pas changé de définition avec la nouvelle comptabilité nationale (différence entre le revenu et la consommation), mais la modification conceptuelle de la consommation et du revenu occasionne une forte réévaluation du taux d'épargne qui, pour 1995 par exemple, passe de 14,5% (ancienne base) à 16% (nouvelle base), contrairement aux ratios des entreprises qui subissent des bouleversements importants. Le profit d'évolution du taux d'épargne n'est néanmoins guère affecté par le changement de base (Berthier, 1999).

En faisant abstraction des entreprises individuelles, l'épargne brute des ménages a deux composantes : l'investissement logement et l'épargne financière qui correspond à la détention de monnaie et de titres (actions et obligations). L'épargne financière est le solde du compte de capital des ménages (appelé aussi « capital de financement »).

## **2.1. Finalité ou attitude volontariste**

### **2.1.1. Une finalité**

L'épargne ne se réduit pas à une somme de monnaie non affectée : elle est assujettie à un but, en vue duquel l'acteur économique préfère différer sa consommation immédiate. On peut même aller plus loin, en affirmant qu'une somme d'argent

subsistant après consommation ne constitue une épargne que dans la mesure où elle est clairement et volontairement affectée à un but à réaliser dans le futur. Un montant d'argent non orienté n'est pas une épargne, c'est un simple résidu de la consommation.

Les objectifs alloués à la constitution d'une épargne peuvent bien sûr différer selon qu'elle est accumulée, par un ménage qui cherche principalement à consommer (biens durables, biens de consommation...), par une entreprise dont l'objet de l'épargne s'effectue surtout en vue d'investissements, ou encore une administration publique, dont l'épargne est affectée à des dépenses publiques. A ce titre, l'épargne peut prendre diverses formes et se baser sur différents supports correspondant aux finalités spécifiques poursuivies par les acteurs économiques.

### **2.1.2. Une attitude volontariste**

Différer la consommation c'est renoncer à satisfaire un besoin immédiat, en vue de le satisfaire plus pleinement ou d'en combler un autre dans un avenir plus ou moins proche. L'épargne est en cela un renoncement, un effort individuel ou collectif, et peut ainsi constituer « une attitude culturelle » spécifique répondant à un effort particulier au fil du temps. Les économistes ont d'ailleurs pu identifier pour les ménages une « courbe de l'épargne » selon l'âge de l'individu, où le montant de la réserve fluctue selon les périodes de la vie. L'épargne des entreprises connaît également une certaine régularité, alternant des phases d'accumulation et des désépargnes selon les cycles d'investissement des entreprises. Enfin, la gestion de la dette publique incite les administrations publiques à respecter un cycle régulier d'épargne. Aussi, le lien qui existe entre épargne et temporalité permet d'avancer l'idée d'une stabilité globale de l'épargne nationale : en France, par exemple, l'épargne constitue environ 15% du PIB national. Autrement dit, les flux incessants d'accumulation et de destruction de l'épargne réalisés simultanément par tous les acteurs de l'économie permettent de maintenir un stock constant d'épargne nationale. Et c'est justement le constat de cette régularité statistique qui autorise le secteur bancaire à accorder des crédits. *Toutefois, rien n'empêche les acteurs économiques à retirer rapidement et massivement leur épargne : la régularité constatée recouvre une grande instabilité potentielle, et les opérations de crédit sont fondamentalement définies par le risque.* Aussi épargne et crédit ne peuvent pas se réduire à une dimension purement technique : il existe toujours un aléa dans ces opérations qui échappe à la rationalité des agents économiques. Ainsi,



les opérations d'épargne et de crédit ne sont possibles qu'à condition qu'une relation de confiance s'instaure entre les agents économiques par-delà l'existence d'un risque. *Plus qu'un simple phénomène économique, l'épargne est donc l'illustration de l'état de confiance qui existe entre les agents économiques.*

Enfin, l'action d'épargner peut aussi témoigner d'une incertitude sur l'avenir, l'agent économique préférant repousser à plus tard une consommation ou un investissement qu'il juge potentiellement risqué aujourd'hui. La perspective de « jours meilleurs » accentue des conduites d'épargne. *L'arbitrage de l'agent économique en faveur de l'épargne est donc déterminé par une relation complexe entre le projet de l'agent, son acceptation à différer sa consommation, et l'appréciation qu'il fait du niveau de risque futur.*

## **2.2. Formes et moyens de sécurisation de l'épargne**

Les différentes formes de l'épargne sont fonction de la diversité des objectifs poursuivis par les agents économiques. Bien plus, l'état de la confiance des agents en question, est déterminant. En effet, dans la mesure où *l'épargne est un renoncement à la consommation immédiate en vue d'une consommation plus profitable à l'avenir*, il importe que la valeur du montant épargné soit stable, voire augmente dans le temps. Or, comme la projection dans l'avenir constitue un risque, l'acteur économique tente d'assurer la pérennité et le développement de son épargne au travers les moyens de sécurisation suffisamment fiables et facilement mobilisables.

L'objectif de l'agent économique et l'état de sa confiance sont les deux éléments majeurs qui déterminent les formes de l'épargne : il choisit alors le moyen de sécurisation selon son niveau plus ou moins important de fiabilité, et la facilité plus ou moins grande à rendre ce moyen liquide, afin de procéder à une consommation ou un investissement immédiats.

Si l'agent économique cherche à assurer une stabilité de son épargne dans le temps en vue de réaliser un objectif en se protégeant des aléas de l'avenir et des fluctuations économiques, cette épargne de précaution se réalise dans une forme et un moyen marqués par une grande fiabilité : les dépôts sur des comptes bloqués rémunérés, les placements immobiliers ou dans des « valeurs refuges » (métaux et matériaux

précieux par exemple, émissions d'obligations à long terme garanties par l'Etat), sont alors privilégiés.

Si l'agent économique souhaite plutôt réaliser une plus-value, c'est-à-dire faire rémunérer son renoncement à la consommation immédiate, et que son état de confiance en l'avenir est important, il privilégie plutôt les moyens plus liquides, c'est-à-dire moins stables mais aussi moins fiables : il s'agit principalement de placements à moyen voire court terme dans des valeurs mobilières. Cette épargne de rente facilement mobilisable à court terme et permettant un rendement élevé accepte en contre partie une prise de risques accrue.

### **2.3. L'épargne informelle est-elle d'une autre nature ?**

En assurant la collecte, l'accumulation, et la transformation de l'épargne en crédits, les institutions bancaires et financières en sont des acteurs majeurs. Si toutes les conditions d'équilibre sont réunies, ces institutions, à travers leurs activités, devraient pouvoir installer ou renforcer la confiance chez les agents économiques. En transformant l'épargne collectée en crédits, le secteur bancaire contribue au financement du développement économique. Si le choix d'épargner constitue principalement un arbitrage individuel, sa mobilisation par des acteurs institutionnels en fait un levier majeur de l'économie.

Hors de tout système institutionnel, des interrogations fusent sur la capacité à accumuler de l'épargne. Comment imaginer qu'une épargne puisse exister alors que sa stabilité et sa régulation ne sont pas assurées ? On peut penser que le concept d'épargne informelle est en soi une contradiction, dans la mesure où l'absence d'institutionnalisation de l'épargne empêcherait son accumulation et son recyclage. Faut-il alors considérer que les économies des pays en voie de développement, où la part de l'informel est très importante, ne sont pas basées sur l'accumulation et la stabilité du niveau d'épargne ? Mais comment concevoir dans ce cas, un développement durable alors qu'il ne paraît pas exister de système mobilisant l'épargne ? Ne s'agit-il pas peut-être plutôt de déceler, sous l'apparence de l'informel, des supports spécifiques de l'épargne constituant des modes d'accumulation considérés comme plus efficaces que les systèmes bancaires formels ?

Il existe en effet une multitude de systèmes propres aux pays en développement. On peut citer par exemple, la pratique de la tontine (système par rotation consistant à épargner en commun sur une durée déterminée puis à redistribuer tour à tour aux membres de la communauté afin que chacun puisse financer ses projets), qui est répandue dans certains pays d'Afrique. De même, la pratique de garde monnaie est assez développée. Elle est gérée par des personnes reconnues pour leur figure morale (notables, chefs de village, enseignants, gros commerçants...), auprès desquelles des sommes d'argent sont déposées sans intérêt). En outre, dans certains cas les gestionnaires accordent des avances et des crédits à leurs clients. Ces pratiques sont considérées comme informelles car elles reposent *plus sur la confiance mutuelle que sur la sécurité institutionnelle*. Mais différent-elles tant, dans leur nature, des formes d'épargne occidentales ? Elles peuvent en effet contribuer à l'accumulation d'une épargne substantielle, et proposer des modalités de crédit sous une forme originale.

Toutefois, quelques éléments atténuent peut-être la pertinence de ces formes non institutionnalisées de collecte de l'épargne au plan du développement économique durable. En premier lieu, ces pratiques sont principalement basées sur des réseaux de solidarité locale (famille, villages, groupements et associations), et ne prétendent pas forcément à dépasser le cadre de l'action locale. De ce fait aucun transfert de richesse d'importance ne peut être réalisé d'un milieu qui épargne vers un milieu qui recherche du crédit et des financements : à ce titre, la coupure qui existe est nette entre des zones rurales à la recherche de financement et des zones urbaines où un volume important d'épargne est collectée. Cela peut s'expliquer par des différences de revenus, de mode de vie... qui existent entre la campagne et la ville. En outre, certaines modalités d'épargne contribuent souvent à « stériliser » l'épargne collectée, en la fixant dans des formes et moyens de sécurisation non liquides et risqués (trésors de famille...). L'épargne acquiert ainsi une fonction sociale et symbolique, en permettant notamment de satisfaire des pratiques ostentatoires au sein de la communauté, ou de servir de don et contre don entre ses membres. Mais l'épargne accumulée par le biais de tels moyens de sécurisation ne peut donc plus être une base au développement économique.

La question peut donc se poser par rapport au besoin d'un système de collecte de l'épargne plus large (que le niveau local, afin de réaliser des transferts entre les zones urbaines et rurales), et suffisamment institutionnalisé pour assurer la liquidité des

sommes accumulées, pour les transformer en crédits. Faut-il alors ajouter aux pratiques informelles d'épargne et de crédits des systèmes qui appuieront le développement économique ? Et de quelle manière doit-on penser l'articulation entre les deux systèmes ? Cela suppose toutefois de s'interroger en retour sur la capacité des systèmes financiers formels à répondre à la spécificité des besoins locaux, afin de constituer une modalité efficace et non artificielle d'accumulation de l'épargne.

Est-ce que les systèmes financiers formels prennent en compte par rapport à leurs mécanismes des spécificités des besoins locaux ?

Il y a mise à l'écart du volet collecte de l'épargne dans les études sur les systèmes financiers des pays en développement. Cela a été présenté et déploré par Vogel (1984). Cette mise à l'écart constituait en soi, une grossière erreur historique. En étudiant ces systèmes financiers, la prise en compte du volet épargne dans les symposiums et colloques est important car, elle va dans le sens de leur harmonisation. Kessler et Ullmo (1985), dans les actes du colloque des 28, 29 et 30 mai 1984 tenu à Paris, révèlent que : *« l'épargne intérieure constitue une des conditions nécessaires de la poursuite d'une croissance saine dans les pays en développement. »*

Les tontines, comme un des supports de l'épargne intérieure, ont fait l'objet d'une étude réalisée par Bouma et Hartveld (1976). Ces travaux, même s'ils sont assez fragmentaires et ne se situent pas dans une stratégie globale bien définie, ont toutefois contribué à l'avancement de la recherche dans ce domaine.

En milieu rural, le socle essentiel des tontines est la collecte de l'épargne informelle. A l'évidence, le cadre théorique à la base de la mobilisation de l'épargne en Afrique repose sur des paradigmes complètement différents de ceux des théories économiques classiques, néoclassiques et keynésiennes.

En Afrique et principalement dans les villages, l'agent économique se trouve dans un contexte plus ou moins irrationnel et « d'informalités ». Il épargne d'abord, puis consomme ce qui lui reste. Il se contraint à l'épargne. L'épargne a une forme spécifique où elle fait pression sur la consommation. Elle est une équation d'anticipation par rapport au revenu, par rapport à la consommation. L'épargne en Afrique n'est pas un « résidu » appelé à être investi. C'est un acte volontaire d'abstinence ou de renoncement. L'épargne précède la consommation. C'est un acte

anticipé par rapport à l'acte de consommer, qui vient justifier un comportement lié à une culture, à une tradition, à un mode de vie. L'épargne n'est pas au préalable induite par l'obligation de la satisfaction de la consommation. Elle s'établit comme principe dans la société, indépendamment du contexte dans lequel baigne l'activité économique (que le pays soit en situation de crise ou pas), indépendamment du volume (ou du montant) du revenu de l'agent économique (que ce revenu soit important ou insignifiant, aléatoire ou pas). En Afrique, on épargne d'abord et on voit ensuite ce qui reste à dépenser. Le montant à épargner répond aux critères d'informalités. La somme à épargner est fonction des subjectivités de l'individu, des anticipations plus ou moins rationnelles et des critères tout à la fois exogènes au comportement de celui-ci. Il arrive très souvent que l'épargne collectée qui s'appuie sur les supports à caractère monétaire ou non monétaire, revête une forme où se mêlent à la fois spéculation timide, précaution et pression.

Dans le continent noir, on raisonne de façon « informelle » en termes de contrainte d'épargne. En réalité, les habitudes, les déterminants de l'épargne, les variables et les paramètres psychologiques ou sociaux qui commandent la fonction d'épargne, y sont spécifiques. La bourse détermine en économie formelle le taux d'intérêt suivant les tendances du marché. Dans les villes africaines, il n'y a pas de tout temps et partout une bourse de valeur de type purement occidental, encore moins dans les campagnes. En revanche, la spéculation qui est une composante de la bourse, existe en Afrique comme en occident. Dans les villages africains, l'on spéculé. Bien qu'étant une marque d'immoralité, l'usure en est un témoignage. La différence par rapport à ces deux mondes au niveau de ce type de transaction, c'est un problème de degré d'échelle, de mécanisme ou de procédure et non de nature.

Le motif de spéculation en Afrique n'a pas le même caractère, n'a pas le même engouement qu'ailleurs, il révèle une forme tout aussi spécifique par rapport à l'environnement qui est le sien. On y constate que le comportement d'épargne des agents économiques, notamment des paysans est de type « hybride ». Cette hybridation semble être le résultat du croisement de deux comportements : un comportement occidental rationnel, plus productif et un comportement africain puisant dans l'informel, aux capacités d'anticipation plus ou moins compétitives.

L'épargne en Afrique n'est pas une attitude face au temps qui passe. Elle est une attitude à l'égard de ceux qui sont proches. Ainsi, en plaçant son argent dans une banque, un paysan ou un ouvrier, quand c'est nécessaire, cherchera moins à assurer son avenir à lui tout seul qu'à subvenir aux besoins sociaux des siens (envoyer les enfants, cousins, petit oncle... à l'école, s'occuper de leurs soins au plan de la santé, leur procurer nourriture et vêtements...). Les contraintes de type social en Afrique fragilisent le processus de collecte de l'épargne formelle.

L'absence ou l'insuffisance d'une politique chargée de la sécurité sociale au niveau de (la santé, l'emploi, l'éducation...) dans les pays africains est une justification de l'existence dans ces pays-là de l'épargne informelle et ex ante.

Pour fortifier les mécanismes et le fonctionnement de l'épargne, dans bon nombre de tontines, les comportements d'épargne sont encadrés. La liberté totale dans la gestion des fonds reçus par les tontiniers<sup>27</sup> n'est pas forcément garantie. Le contenu social de l'épargne est très important en Afrique. L'absorption de l'épargne en Afrique va dans le sens de l'absorption au sens de l'économiste Domar. Dans certaines tontines et les autres associations de type informel, on ne se contente pas de prêter de l'argent à un adhérent, on l'encadre par rapport à l'objectif que le prêteur s'est assigné, par rapport à la transformation de cet argent. On l'accompagne dans le processus de fructification de son gain (à travers : observations, pression, obligations morales...)

L'épargne étant matérialisée et canalisée par les tontines, les prêteurs professionnels, les marchands, les commerçants, la famille, les amis, les individuels... Le cumul d'épargne à un moment donné est cédé sous forme de crédit à un tiers, (membre ou non d'une tontine donnée), pour réaliser un projet.

Selon le règlement, celui qui bénéficie de l'épargne a l'obligation de rembourser. Dès lors qu'un membre d'une tontine a « bouffé » par rapport aux autres épargnants, le gain se mue en crédit pour ce membre bénéficiaire à l'instant t et s'accompagne de facto pour lui, vis-à-vis des autres membres épargnants, de l'obligation morale de rembourser selon un calendrier bien élaboré et précis. La même procédure décrite ci-dessus reste valable pour un bénéficiaire d'une tontine donnée qui n'en n'est pas membre. Toutefois

---

27 Membres d'une tontine.

ce dernier, le plus souvent paie un intérêt élevé du fait de son non appartenance à l'association lui ayant accordé le prêt.

Tout au long de la réalisation de son projet, il est interdit au bénéficiaire d'échouer, de ne pas réussir. On veille à ce que (le moment venu, quand arrive son tour de gain), qu'il puisse rentabiliser l'argent obtenu. Ce qui le sécurise et le crédibilise davantage au sein de l'association. Tout l'encadrement dont il bénéficie pour mener à bien son projet, est lié à cet objectif d'ensemble. Si le bénéficiaire d'un crédit dans une tontine n'en n'est pas membre, une panoplie de mesures strictes [qui prend d'ailleurs effet au moment de l'octroi du crédit (existence d'un avaliste membre de la tontine qui rembourse pour le bénéficiaire non adhérent et défaillant...)], est mise sur pied pour récupérer le capital plus les intérêts au moment des échéances..

Dans la relation, (épargne- crédit), on connaît l'emprunteur. Le jeu de proximité (entre emprunteur-prêteur) s'en trouve équilibrée et représente de ce fait une garantie. Conséquence, le risque financier est réduit et donne à la mobilisation de l'épargne un caractère très relationnel, très social. *L'épargne en Afrique a pour fonction principale de donner l'espoir aux dépendants : « les exclus marginaux, les pauvres et les minorités » qui peuvent eux aussi se projeter dans l'avenir.*

En finance informelle, l'épargne n'est-elle pas déterminée par une fraction du revenu monétaire et/ou non monétaire ?

## **2.4. Epargne et comportement d'épargne en milieu rural au Cameroun.**

### **2.4.1. L'épargne dans la présente étude.**

L'unanimité se referme sur ce que l'épargne est prélevée sur le revenu et qu'il correspond à un mode d'utilisation de ce revenu. Seulement avec le modèle keynésien, où tout est analysé en termes d'unités monétaires, on oublie souvent que le revenu peut prendre une forme en nature. Cet aspect est pourtant présent dans la pensée classique, où l'analyse est menée en termes réels. Le revenu n'est rien d'autre que la contrepartie d'une activité productive (ou du travail). Se contenter seulement du modèle keynésien revient à refuser d'admettre l'existence de la mise en réserve du revenu en nature dans des sociétés anciennes. Aussi bien dans le passé que dans le présent, les paysans africains ne mettent-ils pas leurs récoltes dans les greniers de manière à assurer la consommation dans le temps ?

En tenant compte de la démarche historique et de ce que l'économie examinée ici n'est pas totalement marchande, l'épargne va revêtir selon les cas en présence des formes monétaires ou non monétaires.

Au Cameroun, l'épargne monétaire a trois composantes.

- L'épargne collective : ce sont des ressources résultant de l'excédent des recettes budgétaires sur les dépenses publiques. Ceci relève de l'Etat et de ses structures annexes.
- L'épargne des entreprises se rapporte à la notion d'autofinancement des entreprises. C'est l'expression des bénéfices non distribués par les entreprises mais qui servent par la suite au financement de leur propre investissement
- L'épargne individuelle ou associative : c'est l'épargne des ménages. C'est dans le contexte de cette dernière composante que se situe l'épargne rurale, objet de notre recherche.

#### **2.4.2. L'épargne rurale en question**

Avant le lancement des premières coopératives en 1963, dans la partie occidentale anglophone du Cameroun, les zones rurales avaient régulièrement été incapables de mobiliser les fonds nécessaires pour leurs activités économiques. *Cette faiblesse en matière de mobilisation de l'épargne en zone rurale est justifiée par la faiblesse des revenus des paysans.* Ceci justifiant peut-être cela, les banques hier comme aujourd'hui sont spécialisées uniquement dans le commerce et manifestent peu d'intérêt pour les paysans. Celles-ci ne peuvent pas par conséquent jouer le rôle véritable de supports dans le cadre des prêts aux paysans et encore moins de structures d'incitation à l'épargne dans le monde rural.

Ce manque d'implication des banques dans l'activité économique dans les villages peut avoir réconforté les thèses « du cercle vicieux de la pauvreté » développées à la suite par Nurske (1968). *La théorie du cercle vicieux de la pauvreté stipule que les populations des pays pauvres qui ont des revenus très faibles, sont incapables d'épargner. Cette impossibilité d'épargner entraîne vers le bas l'ensemble des investissements indispensables à la stimulation de la croissance et du relèvement du niveau des revenus. Le maintien des revenus à un bas niveau va maintenir les populations dans une situation de pauvreté, d'où le terme de : « cercle vicieux de la*



*pauvreté ». Selon cette théorie, pour mettre fin à cette situation, il faut intervenir en ayant recours aux ressources externes, ceci en raison de l'insuffisance présumée des ressources internes.*

Cette forme de pensée qui a montré ses limites hier, peut-elle être considérée aujourd'hui comme un paradigme par rapport à la relance des économies des pays africains et du Cameroun en particulier ?

A posteriori, les populations des pays pauvres, en l'occurrence celles du Cameroun sont capables d'épargner contrairement aux thèses pessimistes. Même en milieu rural, les paysans se libèrent progressivement des ressources externes ; tout en étant capables de collecter l'épargne (en dépit du faible volume de l'épargne) pour assurer le financement de leurs activités de production et de consommation. *En milieu rural pour réussir efficacement dans cette voie, il faut garantir les facteurs qui conditionnent la mobilisation d'une épargne substantielle à savoir : la sécurité des dépôts, un taux d'intérêt incitateur pour l'épargnant, des coûts de transaction bas, des revenus agricoles réconfortants et une organisation paysanne dynamique qui tienne compte des réalités du milieu. Tous ces éléments sont à même d'inciter les volontés individuelles ou collectives des paysans à épargner plus longtemps et un peu plus.*

#### **2.4.3. L'épargne en nature**

En milieu rural camerounais, en marge de l'épargne en numéraire, l'épargnant a bien d'autres alternatives. Il peut conserver ses excédents de revenus sous plusieurs formes autres que financières. Cette situation a depuis longtemps été relevée par les économistes pour l'ensemble des pays en développement. Nogaro (1943) soulignait déjà que « dans une économie primitive, on se représente aisément que l'épargne au lieu de porter uniquement sur la monnaie, peut porter aussi sur un bien quelconque »

C'est bien l'idée que reprend Servet (1990). Il présente la situation en ces termes : « La persistance d'un grand nombre d'activités agricoles dans les quartiers périurbains et surtout le maintien des liens intenses avec les villages d'origine font qu'une partie seulement des revenus est monétarisée, d'autre part une fraction des revenus monétarisés est rapidement convertie en biens durables, supports de l'épargne qui font de l'épargne et de l'investissement une même opération. Ainsi pour le plus grand nombre et dans une proportion importante, l'épargne populaire ne fait pas l'objet

d'un dépôt, d'un placement financier ou d'une thésaurisation en espèces. Elle est immédiatement convertie en biens qui sont vécus comme autant de façons traditionnelles ou modernes d'investir : cela rentre dans les habitudes de garder au village de plus en plus de biens immobiliers ».

Au Cameroun *le travail*<sup>28</sup> peut aussi dans certains cas servir de moyen de paiement ou mode de conservation de l'épargne, quand il est exercé dans *les groupes d'entraide* ou *les tontines de travail*. Cette représentation faite dans le cadre des milieux urbains s'applique très bien dans le contexte du milieu rural parce que l'environnement social dans les deux cas est à peu près identique. Dans un cas comme dans l'autre on a un système financier relativement désarticulé

#### **2.4.4. Comportements et catégories de l'épargne**

Les comportements d'épargne au Cameroun ou ailleurs dépendent des représentations que les individus étudiés se font de l'épargne. Ces représentations qui peuvent parfois s'éloigner considérablement de normes établies, permettent de savoir ce qui est épargne et ce qui ne l'est pas. Cette démarche, comme le souligne Servet (1990), permet de saisir les « limites de l'investissement dans les activités économiquement productives et l'importance des catégories de l'épargne socialement productives aux yeux de ceux qui s'y livrent ». L'investissement dans certaines dépenses sociales apparemment improductives, peut être le résultat d'un calcul très poussé sur une longue période.

Pour l'observateur externe, il est dès lors impératif de bien appréhender tous les calculs qui expliquent cette rationalité. En général, l'épargnant envisage ces différentes approches parce qu'il en attend une compensation supérieure au sacrifice qu'il aura consenti. Tout le problème se situe au niveau du système d'évaluation utilisé. La logique des « tiroirs » que présente Ndione (1992)<sup>29</sup> est une bonne illustration de ces calculs adroits, mais en dehors de la logique marchande.

Une mauvaise appréciation des phénomènes aboutit toujours à une évaluation erronée des comportements et une présentation tronquée des situations. Une bonne

---

28 Moyen de paiement utilisé ou « monnaie parallèle » aux numéraires, support de l'épargne (Blan, 1998). Ici on ne devrait parler que de transactions non monétarisées.

29 Dans son livre *l'économie certaine en Afrique, le don et le recours*, Ndione montre comment les projets de développement ont échoué dans les banlieues de Dakar au Sénégal.